LA LIBERTÉ

60e anniversaire Vol. 61 No 28 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 10 OCTOBRE 1973

L'IMMIGRATION AU TOURNANT
I/ "Mon Pays", Guichets fermés le 15 octobre
Après, il faudra réserver sa place

Grand spectacle et mise en scène, ou libre expression disciplinée par un travail de longue haleine? On ne peut encore le dire et, sur la Scène de l'immigration, les hésitations du producteur canadien s'accordent avec les pauvres errements et les exigences complexes des acteurs pour nous proposer un film dont les flous doivent, hélas, fort peu à l'art.

La décision, prise par les services du ministre de la Main d'oeuvre et de l'Immigration, Robert Andras, d'élargir les critères d'accueil des immigrants dans le cadre légal jusqu'au quinze octobre à ceux qui sont arrivés avant le quinze novembre, ne rencontre plus la reconnaissance unanime des intéressés qui a suivi la première campagne publicitaire. (voir La Liberté du 8 août, p. 5)

Sans aller jusqu'à mettre en doute la bonne foi du gouvernement et supposer quelque moins noble calcul – du moins ouvertement –, les multiples associations, syndicats, Conseils de villes et autres qui doivent affronter quotidiennement les problèmes et les questions soulevés par l'immigration, renvoient l'écho de leurs scepticismes diversement motivés. C'est là le fait saillant qu'ont mis à jour les multiples réunions d'information récemment tenues, d'une mer à l'autre dans tous les grands centres urbains, et à quelques brasses seulement de la clôture de l'opération "Mon Pays", par les soins du ministre Robert Andras et de ses collaborateurs. Ils étaient aidés dans cette tâche par des personnalités locales, et en particulier à Winnipeg par M. Charles Dojack. L'initiative et le sens des responsabilités du président de l'Association de la Presse Ethnique du Canada aboutirent à une conférence de presse, ouverte à tous les intéressés, le jeudi 27 septembre à 20 heures dans les petites salles "Gemini" du Northstar Inn.

UNE OCCASION À NE PAS MANQUER

D'entrée de jeu, devant l'affluence attentive et inattendue des journalistes et des responsables d'associations de citoyens et d'immigrés et le silence quelque peu tendu qui accueillait les déclarations de routine, on sentait bouillir la lave et monter l'éruption. Cela allait se vérifier dans un débat passionné qui allait retenir M. Gotlieb, secrétaire d'Etat auprès de Robert Andras, une heure au-delà de l'heure de clôture prévue. D'évidence, ces hommes obscurs et actifs qui représentaient leurs groupes ethniques avaient la ferme intention de ne pas décevoir les attentes de leurs mendants et, ignorant le bar, écoutaient M. Gotlieb avec une patience polie, fermement décidés à ne pas manquer une occasion rarement offerte de se faire entendre du gouvernement.

Assis au bout de la table basse qui servait de tribune, M. Dojack s'effaçait modestement, en organisateur discret et efficace, devant ses invités de marque. M. Les Voysey menait les opérations en sa qualité de directeur de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour la région des Prairies, flanqué, en plus d'Allan Gotlieb, de MM. Les Swann et Alan Duckett, respectivement directeur de l'Immigration dans les trois grandes provinces agricoles et chef des services d'information du ministère. Les uns et les autres s'efforçaient d'apporter leurs éclairages particuliers sur les détails du programme passé en revue par le ministre-adjoint.

Andras lors du débat parlementaire instituant l'opération, avec les promesses de fermeté future. "Mon Pays", devait-il dire, "est un programme sans arrière-pensée". Tout le monde était d'ailleurs prêt à lui faire confiance au moins sur ce point, si ce n'était que ce genre d'insistance finit par engendrer les soupçons. Mais qu'en était-il du programme lui-même?

APURER LE CONTENTIEUX

Presque sans notes, celui-ci allait dresser un tableau de "Mon Pays" dont l'autosatisfaction, même modérée, n'était pas exclue, alternant les affirmations de bonne foi gouvernementale déjà avancées par Robert Andras...

L'an dernier le gouvernement, arguant d'une immigration clandestine qui tendait à devenir la règle et mettait trop souvent les immigrants eux-mêmes dans une situation incertaine, les exposant même parfois à une exploitation sans frein, faisait adopter une nouvelle loi plus sévère par le Parlement. Cependant, une masse de clandestins de date récente ou ancienne était déjà entrée dans le pays. Peu homogène, elle comprenait aussi bien des réfugiés américains soucieux de ne pas aller se salir mains et conscience au Viet-Nam, que des ouvriers généralement peu qualifiés qui venaient chercher la bonne fortune et continuer à bâtir ce Pays avec les "anciens".

Il n'y avait aucune raison d'appliquer sans discernement et rétroactivement la nouvelle loi à ceux-là qui, arrivés avant, avaient tenté leur chance et s'étaient installés en prenant travail et parfois famille, avaient souvent des atouts réels à apporter et ne pensaient pas une seconde à rentrer chez eux. Ils y pensaient d'autant moins, évidemment, quand ils étaient réfugiés politiques et risquaient leur tête ou à peine moins en le faisant, et quand ils s'étaient tant intégrés qu'il ne leur manquait plus que le sceau de la loi pour passer de la crainte permanente à la citoyenneté provisoire.

Pour garantir la réussite de la nouvelle donne et apurer le contentieux, il fallait les amener autant que possible à régulariser leur situation; mais c'était plus facile à dire qu'à faire: Beaucoup étaient dans une situation tellement peu légale qu'ils ne s'y décideraient que contre la garantie de non-représailles et si les critères d'admission au statut d'immigrant "reçu" étaient, au moins en leur faveur, élargis.

RÉUSSITE RELATIVE...

Le gouvernement sut le comprendre et décida donc de lancer "Mon Pays", un programme circonstanciel qui ne resterait en vigueur que jusqu'au 15 octobre 73, était conçu pour briser des méfiances bien naturelles, et laisserait ensuite la nouvelle loi s'appliquer pour les candidats à venir. Ceux-ci ne pourraient plus poser leur candidature qu'auprès des consulats canadiens dans leurs pays, et toute candidature de clandestin serait refusée. De plus, celui-ci, une fois découvert, serait systématiquement déporté à moins qu'un visa de réfugié ou d'étudiant ne lui donne le droit d'interjeter appel.

Jusqu'à la date fatidique, donc, le principal problème était de faire connaître à environ 120,000 personnes disséminées dans tout le pays les chances à eux offertes par l'amendement temporaire de la loi.

Reprenant presque point par point les termes d'un communiqué de Robert Andras en date du 24 septembre, Allan Gotlieb y voyait une relative réussite. Pour beaucoup d'invités, au contraire, le fait qu'il soit nécessaire de battre encore le rappel à quinze jours de la clôture indiquait un relatif échec. Précisant que les clandestins, s'ils étaient encore méfiants, pouvaient considérer l'agent d'immigration comme "leur meilleur ami", le sous-ministre fit remarquer qu'ils pouvaient se renseigner anonymement. D'un autre côté, le peu de temps restant ne lui paraissait pas être un handicap si tous avaient bien compris qu'il leur suffisait de se faire connaître en demandant la considération

suite à la page 4

LE CCFM AU POINT MORT

pages 12-13



brasse et cuit...

Joël Delafond

Un dîner "d'action de grâces" avec bal marquera, vendredi, au Winnipeg Inn et en présence de James H. Faulkner, secrétaire d'état et ministre fédéral de la citoyenneté, le quatrième anniversaire du Centre International de Winnipeg. Se présentant lui-même comme "un second foyer", le Centre s'efforce de promouvoir la communication et la socialisation parmi les nouveaux arrivants avec toute une série de programmes. La participation, qui fut de 400 personnes par mois la première année, en 1969, s'est élevée à 5,000 personnes en août 1973.

Oktoberfest, désormais célèbre mini-fête de Munich au Manitoba, sera lancée le 15 octobre au stade de Winnipeg et durera six jours. L'entrée vous coûtera $1 à l'heure du dîner et $2.50 le soir et le samedi. Une période de jeûne et de relaxation préparatoire est recommandée: la bière et la choucroute couleront à flots. Vibrations diverses par les "Düsseldorf Hammer Fanfarencorps", dont la musique n'a que peu à voir avec Mozart et qui ont soufflé dans leurs tubas et leurs hélicons sur tout le chemin qui nous sépare de la grosse stadt allemande.

Le nombre des étudiants à plein temps inscrits aux universités cet automne aura diminué de 4,500 par rapport à 72, passant de 322,274 l'an dernier, à environ 317,800. Ce n'est d'ailleurs que la poursuite d'une tendance constatée l'an dernier, et non la conséquence d'une quelconque émigration des étudiants vers les campagnes pour aller planter des choux. Choux et roses, disons plutôt, ont fait la grève du zèle à partir du milieu des années 60, et c'est dans les cours primaires que les baisses d'effectifs sont les plus fortes (6.4 p.c.). Mais rassurez-vous, les professeurs engagés sont encore 7 p.c. de plus et l'école coûtera $9 milliards aux contribuables cette année, soit 8.4 p.c. de plus que l'an dernier.

Vous aurez désormais un peu moins de chances de prendre sur la tête des grues, tours de forage ou autres engins alors que vous passerez dessous en sifflotant innocemment. C'est du moins ce qu'on peut espérer après les nouveaux règlements concernant leur mise en place et récemment ajoutés à la Loi sur la Sécurité de l'Emploi par le ministre du travail, Russ Paulley. Ainsi, les éventuelles désobéissances aux carnets d'entretien de ces machins-là ne seront autorisés que si le constructeur les approuve, et on saura qui est responsable quand ils se casseront la figure sur les ouvriers et les passants. Les nouveaux règlements prévoient également des inspections lors du montage sur les chantiers et au moins une fois par an par la suite, des ratios d'utilisation suivant la température, et la tenue de carnets d'entretien. Les conducteurs d'engins devront être qualifiés. Après ça, si vous recevez encore des grues sur la tête cet hiver, vous l'aurez sûrement fait exprès.

Un certain nombre d'excellents films français entr'autres, sont au programme du Centre Universitaire, sur le campus de l'Université du Manitoba, pour les mois d'octobre et novembre. On pourra voir, pour ne citer que les meilleurs "Les quatre cents coups", premier long-métrage de François Truffaut, le 30 octobre, "L'enfant sauvage" du même Truffaut, son seul film récent qui ne ressemble pas à du chewing-gum, le 2 novembre, et le merveilleux "La Salamandre" du non moins merveilleux Alain Tanner, le 7 décembre. Alain Tanner avait déjà réussi un coup de maître avec son coup d'essai "Charles mort ou vif" qui, il y a quatre ans, marqua le renouveau du cinéma suisse d'une façon aussi peu suisse que possible. Dans "La Salamandre", si vous voyez seulement des montagnes, c'est que vous avez du chocolat plein les yeux. Tanner, qui a sans doute été marqué par la subvertion intellectuelle du mouvement dit "situationniste", a fait là un film frais, admirablement intelligent, directement tiré du vécu, sensible et tout et tout, sans compter que Bulle Ogier y fait une démonstration éclatante de son talent dans le rôle d'une jeune femme qui fuit les pâleurs maladives du siècle. Résumons tout ça en disant que si vous n'allez pas voir "La Salamandre", vous brûlerez éternellement dans un grand feu alimenté par tous les débris hollywoodiens. Un certain nombre de classiques et de modernes sont également au programme, dont pour le 19 octobre un très bon "Dr. Jekill & Mr. Hyde", avec Frederic March deux jolis Bogart, quelques laques japonaises, pastels britanniques et huiles américaines.

BILINGUISME: PAS DE TRANSPORT D'ENTHOUSIASME... SANS TRANSPORTS SCOLAIRES.

Les rapports provinciaux 71-72 du programme fédéral-provincial pour la promotion du bilinguisme en éducation vient de paraître. Il trace les objectifs du programme qui sont de permettre, dans la mesure du possible, aux Canadiens de faire éduquer leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et aux élèves d'apprendre, comme langue seconde, l'autre langue officielle du Canada. Ainsi, le fédéral, depuis 1970, verse à la province des octrois par une formule financière qui tient compte du nombre d'étudiants des niveaux pré-universitaires qui poursuivent leurs études en langue minoritaire ou qui suivent des cours de français ou d'anglais, langues secondes. En 1971-72, les divisions scolaires francophones ont reçu les montants suivants: Cheval Blanc $10,795.00; Seine $64,842.00; Norwood $39,902.00; Rivière-Rouge $45,158.00; Saint-Vital $25,673.00; St-Boniface $110,402.00; La Montagne $37,929.00.

Le rapport mentionne que ce programme fut bien accueilli mais qu'il y a cependant eu des plaintes, en particulier en ce qui a trait au manque de crédits supplémentaires à affecter au transport des écoliers. Tout en se disant d'accord avec la désignation d'écoles françaises dans une division, on craint que le coût de sa mise en application en soit prohibitif, à cause du transport et de l'embauchage du personnel. On a également exprimé quelques réticences relativement aux petites écoles qui ne peuvent à la fois dispenser des cours en français et des cours de français langue seconde sans entraîner des dépenses afin d'accroître le personnel, ce que ne peuvent se permettre certaines commissions scolaires.

En ce qui touche le français en tant que langue seconde, bien qu'il existe maintenant un bon programme continu d'apprentissage oral qui s'étend de la première à la quatrième année inclusivement, sa portée ne sera toutefois pas très grande, dit le rapport, si les professeurs en cause n'augmentent pas leur compétence et s'ils ne reçoivent pas l'entier appui des administrateurs scolaires. Le rapport mentionne aussi qu'il est difficile de déterminer dans quelle mesure certaines divisions scolaires, en particulier celles qui ont une clientèle francophone nombreuse, se sont engagées plus à fond qu'elles ne l'avaient normalement jusqu'ici dans la promotion de programmes et d'entreprises.

Mais plus intéressantes sont les suggestions que le rapport recommande pour l'amélioration du programme. De l'avis de plusieurs, il faut que les organismes fédéraux, comme Radio-Canada et l'Office National du Film, s'intéressent de plus en plus directement à l'éducation dans leur programmation, pour appuyer le bilinguisme et l'unité nationale. Ces organes gouvernementaux doivent faire en sorte que le domaine de l'éducation en général et celui de l'avancement des deux langues officielles en particulier puissent tirer un meilleur profit de leurs ressources, de leurs spécialistes et de leurs disponibilités. Il importe en effet que la programmation éducative en français et en anglais s'inscrive parmi les principaux objectifs et les préoccupations majeures de Radio-Canada et de l'Office National du Film.

Un autre domaine qui nécessite l'appui du fédéral et une action immédiate est celui de la recherche en matière de bilinguisme. Les parents, les éducateurs et le public en général se posent des questions au sujet de l'apprentissage d'une langue seconde et de ses effets linguistiques, psychologiques et autres. Plusieurs se demandent quelles sont les meilleures méthodes et les meilleures techniques à employer, à quel moment il convient de débuter et quels sont les pièges à éviter. Seule la recherche pourra trouver réponse à ces questions. Parce qu'il se fait le promoteur de deux langues officielles, le Canada devrait se trouver à l'avant-garde de la recherche dans ce domaine.

Il faut mentionner enfin le problème que constitue le transport des écoliers d'une division scolaire à une division voisine pour leur permettre d'étudier l'une ou l'autre des deux langues officielles, ou leur transport vers une école désignée au sein de leur division scolaire. Le programme fédéral-provincial ne saurait bénéficier à tous les élèves à moins que soit résolu de façon prompte et équitable le problème du transport.

M. Hugh Faulkner, du Secrétariat d'Etat, discutera, lors d'une réunion avec le ministre de l'éducation, le 12 octobre, en tenant compte bien entendu des suggestions de ce rapport, le prolongement de ce programme.

Keith Spicer partage le scepticisme des francophones

par Jacinthe Perreault



La crédibilité de la loi sur les langues officielles pourrait être vivement mise en jeu si des réformes visibles, voire même radicales ne sont pas obtenues d'ici deux ans.

Keith Spicer, commissaire aux langues officielles à Ottawa, ajoutait d'ailleurs qu'il serait porté à partager le scepticisme d'un assez grand nombre de francophones "si l'essentiel des réformes devant assurer à tout citoyen des services dans la langue officielle de son choix, ne devenaient pas une réalité dans les ministères fédéraux d'ici 1975.

Lors d'une allocution qu'il donnait récemment à l'occasion de la conférence sur le "bilinguisme et ses implications dans l'Ouest", au Collège Universitaire St-Jean, Keith Spicer faisait toutefois remarquer qu'il ne fallait pas s'attendre à recevoir tous les services fédéraux dans les deux langues partout au pays, mais là où la demande est "importante" et réaliste. Si la loi face au public voyageur est "plus catégorique et généreuse" en ce qu'elle exige une "capacité" bilingue de la part des organismes fédéraux partout au Canada, le nombre de postes fédéraux bilingues restera dans l'ensemble fort restreint dans l'Ouest.

Même si la loi sur le public voyageur est encore un peu trop théorique, les districts bilingues ne sont pas nécessairement la "planche de salut" des minorités francophones pour s'assurer de leurs droits linguistiques dans les institutions autres que celles au service du public voyageur, déclarait par après Keith Spicer lors d'une conférence de presse. Se référant à son deuxième rapport annuel qu'il a présenté aux Communes où il soumettait deux hypothèses de travail, l'une abandonnant l'idée de découpage en districts bilingues et l'autre favorisant la reconnaissance de trois grands districts autour de centres linguistiques économiquement et culturellement.

Les centres en question seraient le nord et l'est de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et Saint-Boniface. "Le reste du pays, selon cette hypothèse aurait pu fonctionner à la lumière de la demande "importante" et de la possibilité d'offrir des services fédéraux dans la langue de la minorité", déclarait-il.

"Demande importante et possibilité, deux expressions très vagues et très souples également, qui permettent d'aller à certains égards plus loin que les districts bilingues", mais il est fort possible qu'ils ajoutent un élément de sécurité supplémentaire du moins psychologique pour les francophones à l'extérieur du Québec" avouait-il. Par ailleurs il lui semble que dans les grandes agglomérations telles qu'Edmonton, Calgary, "les organismes fédéraux ayant des rapports fréquents avec le grand public doivent se doter d'une certaine capacité bilingue pour répondre aux besoins des citoyens". Les ministères visés plus particulièrement sont ceux de la poste, de la main-d'oeuvre, de l'assurance-chômage et du crédit agricole.

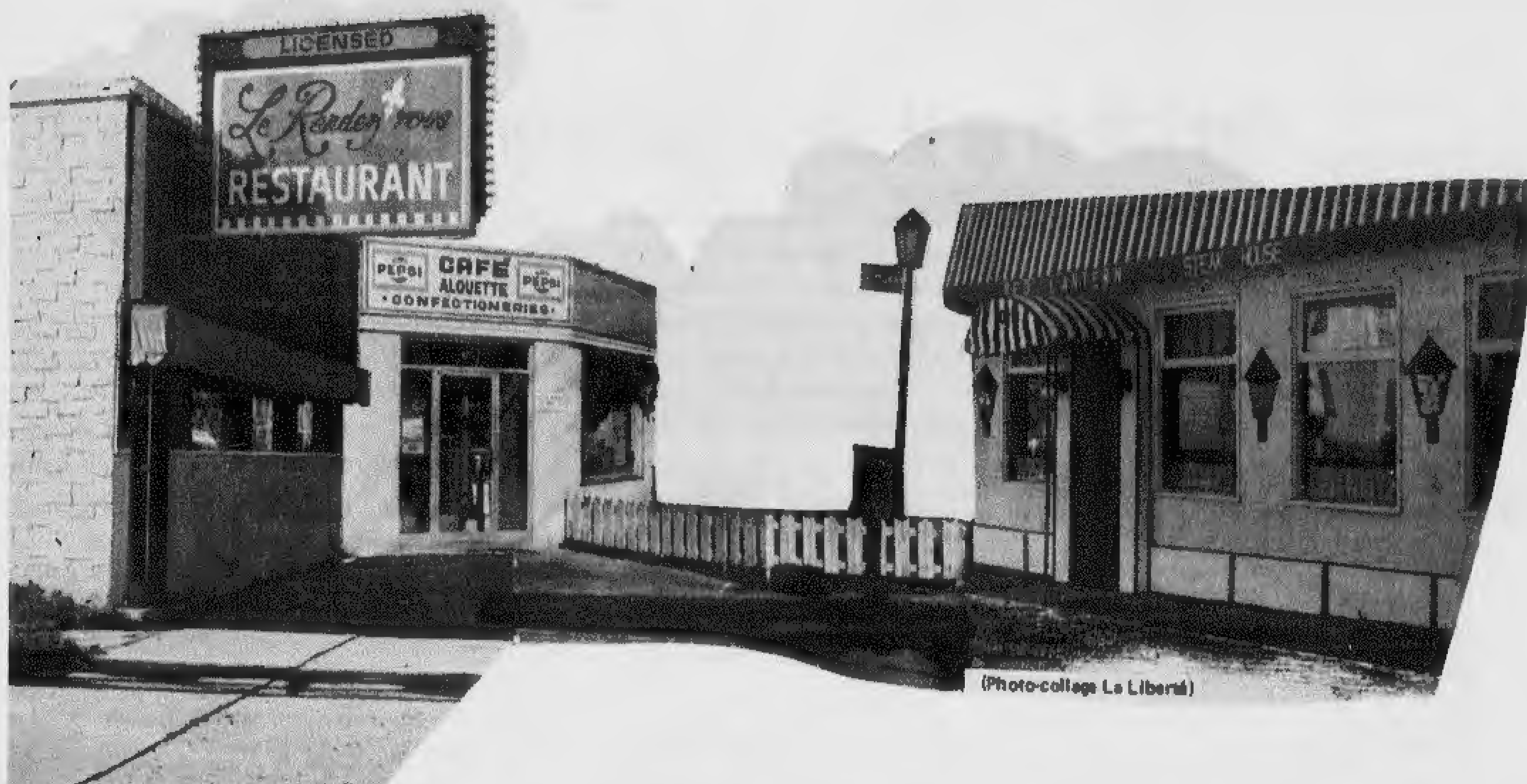
Il n'en demeure pas moins que les provinces restent à déterminer où la demande est "importante" et les districts bilingues pourraient être une "arme supplémentaire" qui pourrait à la rigueur faire comprendre aux administrateurs anglophones, de façon assez simple et frappante que dans tel secteur la loi oblige les institutions à offrir des services bilingues. Préférant laisser à la commission d'étude sur les districts bilingues le soin de décider si cette arme serait indispensable, il mentionnait que le gouvernement allait à cet égard engager un vaste programme d'information en octobre pour s'assurer que les syndicats de fonctionnaires ne négligent pas les exigences de l'acte des langues officielles. Sans pour cela se résigner à attendre des siècles, Keith Spicer soulignait qu'il y avait eu des lacunes immenses dans les programmes d'information aux agents fédéraux.

Soirée de nomination pour le quartier Taché.

Le sous-comité chargé par le comité des aviseurs de la communauté de Saint-Boniface d'organiser une assemblée de nomination s'excuse auprès des résidants du quartier Taché de leur avoir causé des ennuis en annulant une assemblée qui avait été annoncée dans les journaux, à la radio et à la télévision.

La raison en est que, malgré toute la diligence apportée par le sous-comité dans son travail d'organisation, ledit sous-comité n'avait pas pu mettre au point toutes les instructions qui lui avaient été données par le comité communautaire de Saint-Boniface.

Maintenant que ces instructions ont été suivies dans leur intégralité, le sous-comité est heureux d'annoncer aux résidants du quartier Taché de la communauté de Saint-Boniface que l'assemblée de nomination projetée aura lieu jeudi, le 11 octobre, 1973, dans l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface, à 8h00 du soir.



(Photo-collage La Liberté)

Peut-on encore se permettre de manger au restaurant?

Voilà une question que se pose la plupart d'entre nous depuis quelques mois. L'inflation a provoqué des hausses considérables de prix partout, et les restaurants n'y ont pas échappé.

Selon Statisque Canada, le prix des aliments est le facteur qui a accusé la plus forte hausse à l'indice de la consommation tous les mois depuis un an. A Winnipeg, d'août 1972 à août 1973, le coût de l'alimentation a augmenté de 17.6% dont plus de 10% depuis mars '73, et 3.8% en août '73. Entre autres, le boeuf a augmenté de 26.5% et la volaille de 40% depuis 1 an à travers le pays.

Voilà qui porte à réfléchir. Comment les restaurants se tirent-ils d'affaire devant une telle situation? Ils ont augmenté leurs prix aux menus, bien sûr, mais leurs augmentations sont-elles en proportion correcte avec l'augmentation du prix des aliments? De plus, comment ces hausses de prix aux menus ont-elles affecté leur clientèle?

Pour vous tous, nous sommes donc allées discuter de ces questions importantes avec les propriétaires de cinq restaurants bien fréquentés à St-Boniface — deux cafés populaires: le café Alouette sur la rue Des Meurons, et un autre café qui désire rester anonyme, et trois restaurants, le Rendez-vous sur le boulevard Provencher, The Red Lantern, aux coins des rues Hamel et St-Jean-Baptiste, et le Jollie Friar à l'hôtel Norwood sur la rue Marion. Chaque propriétaire a répondu gracieusement aux questions suivantes:

1. Par quels moyens venez-vous à bout de rencontrer l'augmentation des prix des denrées alimentaires?

2. Quelle est la date de la dernière hausse de prix sur vos menus?

3. Est-ce que ce fut une augmentation générale, ou une augmentation sélective des prix de certaines assiettes?

4. Citez des comparaisons de prix d'avant et d'après votre dernière augmentation?

5. Y a-t-il eu des changements dans le genre et le nombre de votre clientèle depuis vos augmentations de prix?

6. Avez-vous remarqué des changements dans la sélection des assiettes par les clients?

Quatre restaurateurs ont admis avoir augmenté leurs prix entre le début de juillet et la fin d'août, et le cinquième (monsieur anonyme) n'a fait aucune augmentation depuis l'hiver. Au Jollie Friar, il y a une petite carte sur chaque table qui annonce une augmentation globale de 20% au menu, mais le propriétaire, M. Bartel, explique que ce 20% n'est appliqué qu'aux plats contenant de la viande. Ce 20% signifie une hausse de 40c pour le steak haché et de 60c pour le surlonge. Au Red Lantern, M. Zwickel a augmenté le prix de ses assiettes de steak de 40c, exactement la hausse de prix d'une livre de surlonge entre juillet et août, car il lui faut environ 1 livre de surlonge pour préparer un steak de 8 oz. Par contre, il n'a pas augmenté les prix des assiettes de fruits de mer, de jambon et de côtelettes de porc. M. G. Bretecher, du Rendez-Vous, et M. R. Gagnon, du Café Alouette, ont augmenté la plupart de leurs prix de 10c à 15c, sauf ceux des plats de boeuf et de poulet qu'ils on dû augmentés de 25c à 40c.

Selon les propriétaires, aucun des restaurants n'a voulu réduire les portions plutôt que d'augmenter les prix, car le client est généralement plus ennuyé de manger moins que de payer plus.

Tous ont eu quelques commentaires négatifs à cause de l'augmentation des prix, et certains ont perdu quelques clients, mais en général, ça n'a affecté ni le genre, ni le nombre de leur clientèle. Les chiffres d'affaires se maintiennent aussi bien qu'avant, et il semblerait qu'au Red Lantern et au Jollie Friar on soit légèrement plus occupé depuis septembre.

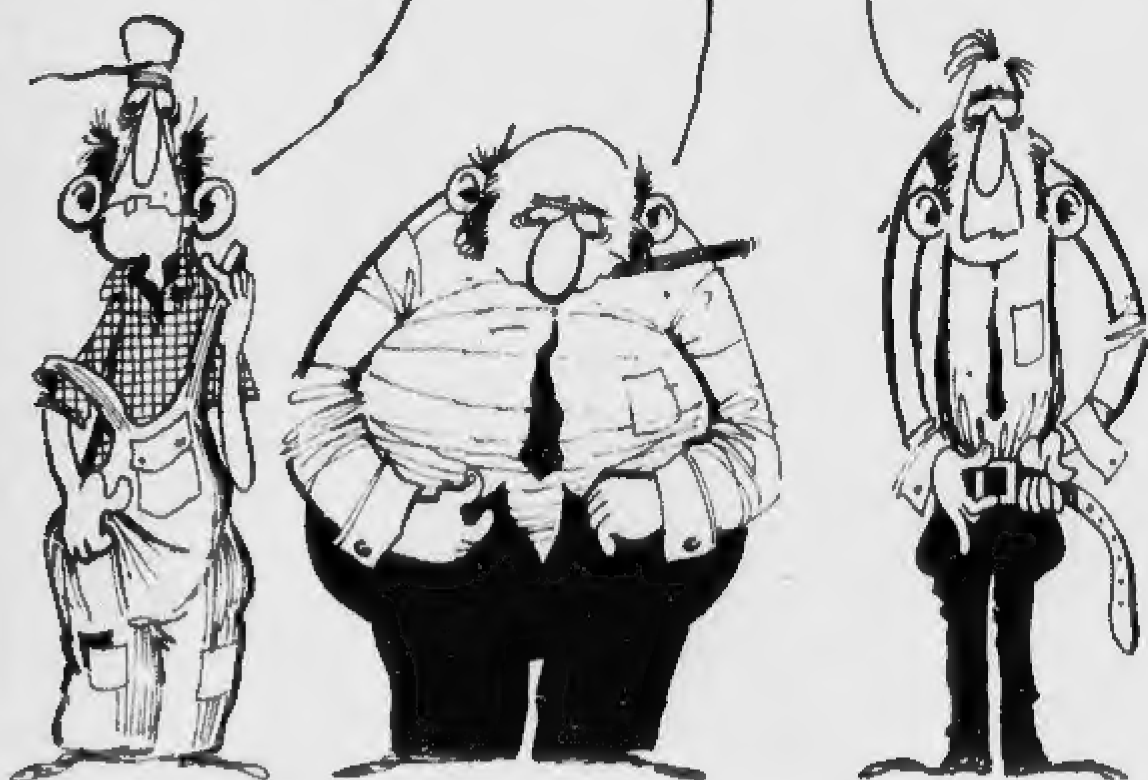
Aucun des établissements n'a eu à rayer des plats du menu depuis l'augmentation des prix, et il paraît que ce sont d'autres facteurs (goûts et modes) que les prix, qui sont responsables des changements que l'on doit apporter aux menus de temps à autre.

Au Café Alouette, le poulet frit est toujours populaire, quoique le midi les clients choisissent des plats moins chers maintenant. Au Rendez-Vous et au Jollie Friar on vend plus de "spécial du jour", surtout le midi, et au Red Lantern il n'y a pas de changements appréciables dans le choix des assiettes.

En faisant une analyse plus détaillée des augmentations de prix dans chaque restaurant, nous pouvons faire les remarques suivantes:

Sauf au café anonyme où il n'y a eu aucun changement de prix depuis six mois, les restaurants accusent une hausse de leurs prix de 12% à 20%, quoique certains ont

suite à la page 5



ÉDITORIAL

Que fait-on au Manitoba pour préparer le Synode de 1974?

Déjà en cours depuis plus d'un mois, la première étape pour la préparation au Canada du Synode de 1974 se tient dans les Eglises locales ou diocésaines. En effet, le Comité du Synode 1974, composé des 6 évêques délégués et substituts, a demandé à chaque évêque de procéder à une consultation à partir du document fourni par le Secrétariat romain et intitulé : "L'évangélisation du monde contemporain". C'est aussi le voeu du Comité que la consultation favorise une large participation de la base, qu'elle rejoigne les jeunes, les marginaux, les "hésitants", et qu'elle intéresse même les experts disponibles. Cette première phase se terminera par la remise, le 15 NOVEMBRE, d'un rapport diocésain au Secrétariat de la CCC.

A cette fin, il y eut les 17 et 18 septembre une rencontre du Conseil presbytéral de St-Boniface à la Trappe de Saint-Norbert. En guise de conclusion à ces deux jours de réflexion les prêtres réunis exprimèrent un souhait qu'ils présentèrent sous forme de résolution. "Que l'ensemble des prêtres, dans la prière et la réflexion commune, se laissent interroger par cette question fondamentale de l'évangélisation."

Bien que cette réunion ait été indispensable et que la résolution soit louable, il me semble que ce n'est qu'une première étape parmi plusieurs. "Quand est-ce que la population entière sera premièrement informée sur le contenu du document fourni par le Secrétariat romain?" mais encore plus important "quand est-ce qu'elle sera consultée pour qu'elle se fasse entendre auprès de ceux qui formuleront le rapport?"

Si on veut une large participation de la base, il faut s'y mettre, et il reste à peine un mois. Trop souvent on entend dire que les laïcs ne participent pas assez aux travaux de l'Eglise, mais c'est à des occasions comme celle-ci que la communauté doit être éveillée à sa responsabilité. Il n'y a pas eu tellement d'écho et de suite de la Commission Dumont, et il serait possible de dénicher les quelque cent mémoires et d'inclure toute la population dans un dialogue ouvert afin de réfléchir sur le sens profond de la mission de l'Eglise dans un monde en pleine évolution culturelle, ethnique et morale, et de déboucher sur des projets concrets. Sinon, le rapport diocésain, sans la contribution de la base, risque de tomber dans le vide.

G. Gagnon

L'IMMIGRATION AU TOURNANT... suite de la page 1

de leur cas avant la date limite. Ils garderaient ainsi le droit de porter leur cause en appel devant l'organisme autonome que constitue la Commission de l'Immigration. 35,016 personnes s'étaient déjà inscrites ou étaient à la charge de ceux qui l'avaient fait.

Parmi ceux-là, 11,175 avaient déjà été acceptées sous réserve d'examens médicaux et "caractériels", le taux d'agrément aux cas examinés s'élevait à 99% et il n'y avait aucune raison qu'il n'en soit de même pour les dossiers en attente. Bien sûr, même renforcés, les centres d'immigration ne pouvaient traiter tous les dossiers à leur vitesse d'entrée; l'important était qu'un maximum soit constitués. Il n'y avait que 14 cas de refus de statut d'admission provisoire, et encore n'étaient-ils pas sans appel. Il ne faisait aucun doute pour M. Gotlieb que les clandestins devaient saisir la simplicité toute crue du choix qui leur était offert: ils tenaient là une dernière occasion et, s'ils n'en profitaient pas, ils devraient faire face en permanence à la peur d'être déportés.

... ET RELATIF ÉCHEC

Si l'orateur ne se rendait pas compte que ce "choix" n'en était pas vraiment un, ses interlocuteurs en étaient eux, parfaitement conscients. Ils firent donc remarquer que, pour un individu, les données guidant l'attitude étaient bien différentes: Quand le clandestin concerné, en admettant qu'il ait connaissance du programme suffisamment, pensait répondre aux critères assouplis et avait la ferme volonté de régulariser sa situation, il n'avait pas d'autre choix que de se présenter comme candidat. Si au contraire il jugeait, que ce soit en connaissance de cause ou par une simple méfiance atavique de paria, que le risque était trop grand; ou encore s'il estimait avoir intérêt de toute façon à rester caché, ce qui revenait au même, il ne pouvait faire autrement que de se mettre dans une situation aggravée.

Un fait relevé par M. Gotlieb le montrait, à son propre insu semblait-il: Une grande partie des candidats déjà inscrits étaient des étudiants ou des diplômés de Collèges canadiens qui ne doutaient pas que leurs compétences offertes pouvaient séduire les officiers d'immigration. M. Andras ne déclarait-il pas lui-même qu'il fallait "tirer profit de la compétence que ces candidats ont à offrir"? Ceux qui hésitaient, c'étaient les petites gens que leurs vieilles habitudes de sujets charriés de droite et de gauche selon des intérêts "supérieurs" portaient à se méfier.

Et plus grave encore, tout le monde était d'accord pour faire remarquer qu'il restait beaucoup de clandestins, malgré les grosses sommes dépensées en publicité par le gouvernement et la collaboration totale de la Presse Ethnique, qui n'étaient pas au courant. La campagne se montrait insuffisante en qualité d'abord: par exemple. un responsable ethnique local avait reçu des services d'Ottawa un texte traduit dans sa langue qui portait la date limite du 15 novembre (au lieu du 15 octobre), avec l'interdiction de la retoucher, car elle était certifiée conforme... Elle l'était également en quantité.

Imposant sa parole après que le président eut pendant une heure ignoré la main levée devant ses yeux, Tim Malloney, qui coordonne nationalement de Winnipeg le programme parallèle de la Coalition Canadienne des Objecteurs de Conscience, allait le faire remarquer dans une adresse passionnée et pathétique: Dès le début de la période de soixante jours, son organisation a fait un énorme travail grâce à l'aide financière du Conseil des Eglises pour avertir les clandestins en général et les déserteurs américains en particulier de ce qui se préparait. Un bus de NCWR a parcouru le Canada en tous sens pour attirer l'attention. Or, il arrivait qu'une centaine de personnes viennent s'y inscrire d'un seul coup dans des villages reculés ou le sens de la solidarité les avait amenés à se regrouper et où personne n'était au courant. Des initiatives comme celles de la NCWR ont été bien accueillies par le gouvernement, car des organismes non-officiels sont susceptibles de s'interposer entre les officiers d'immigration et les clandestins trop méfiants pour aller les voir. Elles l'ont été beaucoup moins bien par les milieux généralement sensibles aux appels de clairon, et un responsable ethnique coupa finalement la parole à Tim Malloney en lui conseillant "d'exposer tout ce baratin dans un livre".



1927 : Détresse dans "L'immigrant" de Charlie Chaplin. "Mon pays" ou "leur" pays?

UN CATALOGUE DE DOLÉANCES

Mais le jeune homme n'était pas le seul à penser que la période d'assouplissement était trop courte; le correspondant de Time Magazine expliquait que les délais techniques des journaux hebdomadaires allaient contre la bonne volonté des rédacteurs: les avertissements ne pourraient y paraître que trop tard pour le temps encore disponible. Peine perdue: comme le lui répondit M. Gotlieb, l'opération "Mon Pays" a été instituée par un amendement voté au parlement fédéral et ne pourrait être prolongée que par un autre amendement; et il faudrait que le parlement tienne session en temps utile, ce qui n'est pas le cas.

D'autre part, il n'est pas exclu que certains, qui emploient des clandestins et y trouvent une main-d'oeuvre à bon marché, taillable et corvéable à merci et sans aucune idée de ses droits ou de ses moyens de défense, aient tout fait pour bloquer l'information à leur niveau au lieu de la transmettre.

Les minutes s'écoulant, c'est un véritable catalogue de doléances remettant en cause la quasi totalité du régime d'immigration qui fut alors ouvert devant les yeux de M. Gotlieb par ses auditeurs. L'un fit remarquer qu'une femme qui épousait un "immigrant reçu" perdait sa citoyenneté canadienne d'une façon illogique (et quelque peu sexiste, ajouterons-nous...) Un autre, que l'épilepsie n'étant pas une maladie, ne devrait pas figurer parmi les causes d'exclusion du bénéfice du statut. Un autre, qu'on pouvait vouloir rester ici et rendre service au pays sans pour cela vouloir se faire canadien. Un quatrième, que certains immigrants de derrière le rideau de fer (et ils ne sont pas les seuls) courraient de très grands risques s'ils étaient renvoyés.

Question après question, c'était toute l'inquiétude de groupes entiers dont le destin dépend de quelque arrêté ministériel sans égard pour leur intérêt qui se dévoilait. Et comme d'habitude dans ce genre de conférence, les vraies questions commençaient à peine d'être abordées quand le manque de temps fournit une raison (ou un prétexte?) pour n'y point répondre.

Joël DELAFONL

La semaine prochaine, deuxième partie : "Pour qui? Pourquoi? Comment?

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERARD GAGNON, directeur ; HUBERT PANTEL, rédacteur ; MARCEL GAUTHIER, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. (tél.: 247-4823)

OBJECTIF DE LA LIBERTE — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique. MANDAT DE LA LIBERTE — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada $7.50; Etats Unis $8.50; Etranger $9.50

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 9477.

suite de la page 3

une augmentation plus sélective que d'autres. Trois des propriétaires nous ont fait remarquer aussi qu'à cause de l'augmentation du salaire minimum de $1,75 à $1,90 au 1er octobre 1973 ils devront peut-être augmenter leurs prix une seconde fois depuis 6 mois. Seul le Jollie Friar croit que son augmentation globale de 20% sera suffisante pour couvrir la hausse du salaire minimum. En plus de cela, l'augmentation récente des taux d'électricité a presque doublé les dépenses d'Hydro pour les commerces, et il se peut que cela aussi affecte les prix sur les menus, hélas!

Compte tenu de la hausse des salaires, du coût de la vie en général, et de l'augmentation de 16.7% dans le coût des aliments à Winnipeg depuis 1 an, il semble que les restaurants à St-Boniface ne se soient pas montrés injustes dans leurs augmentations de prix. Evidemment le fait reste bien clair que c'est toujours le consommateur qui encaisse l'augmentation de quoi que ce soit, car le commerçant se fixe une marge de profit qu'il veut constante, et plus sa production lui coûtera cher, plus il augmentera ses prix à la consommation.

Pouvons-nous encore nous permettre de manger au restaurant? A St-Boniface, si l'on en juge par l'enquête menée auprès de ces quelques restaurants représentatifs, il semble qu'il y ait une échelle de prix qui puisse satisfaire à toutes les bourses.

A nous de décider, d'après les prix, la qualité du service et la qualité de la nourriture, où, quand et combien souvent nous voulons manger au restaurant. Bonne chance!

par Gilberte Proteau

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Mme H. Delaquis — 379-2113

ST-CLAUDE

L'idée de fabriquer des roulottes est venue de M. et Mme Roger Chapellaz, lorsqu'ils sont allés se promener à Neepawa. Ils ont alors vu un camion converti en une roulotte. Le retour à St-Claude ils ont décidé de tenter de faire la même chose avec un vieil autobus scolaire. Les gens de la région qui ont vu cette roulotte, ont été émerveillés par cette création locale et ont répandu la nouvelle autour d'eux. Les commandes ont donc afflué de partout.

Par conséquent, la famille Chapellaz a decidé d'en faire une production de masse.

Alors Roger Chapellaz, son frère, Robert, ainsi que son père, M. Louis Chapellaz, ont fondé une compagnie le 1er mai 1972. Ils ont débuté leurs opérations dans une petite cour située au centre de St-Claude. Quelque temps après, ils ont déménagé au sud de St-Claude où le terrain était plus vaste et mieux approprié à la construction des roulottes.

La manufacture R. & R. Mfg. Co. Ltd. produit deux sortes de roulottes: la Flamingo Motorhome et la Westporter. La longueur minimum est de 18 pieds et la longueur maximum est de 27 pieds. Les acheteurs éventuels ont le choix de six modèles différents dont les plans sont dessinés par M. Roger Chapellaz et approuvés par la Canadian Standard Association. Si les clients désirent des changements, ils doivent débourser un extra de $100. Les prix de roulottes varient de $11,300 à $17,000, dépendant du format. Le marché des roulottes n'est accessible au public que s'il passe par la West Port Chrysler.



Matériaux: La Cie fait venir ses matériaux principalement de Calgary, en Alberta, et aussi de la Colombie-Britannique. West-port Chrysler apporte les camions à Winkler où l'armature est soudée sur les camions. De là, les Chapellaz les mènent à leur usine afin de compléter la construction de la caravane.

Cette année, la R. & R. Mfg. Co. Ltd. va agrandir l'usine. L'agrandissement doit commencer ce mois-ci et l'organisation sera prête à déménager au mois de décembre. Cela sera différent pour eux, car ils feront alors le travail à la chaîne. Cet agrandissement va permettre de doubler la main-d'oeuvre qui est présentement de huit employés (seize employés est le nombre minimum requis pour faire ce travail à la chaîne). Ils doivent donc produire huit roulottes par mois pour ainsi remplir un contrat de cent roulottes commandées dans l'est du pays. Si tout va comme prévu, ils seront donc capables d'atteindre cet objectif.

Patsy Montsion, Shirley Philippot, Monique Oliviero, Albert Bernard

Mme R. Therrien — 878-2141

LORETTE

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Jos Viskup dans un accident à la main survenu lorsqu'il nettoyait sa combine. Il dut recevoir quelques points aux doigts et guérit assez bien maintenant.

Il y eut le 3e concours de l'association des chevaux de l'Ouest à l'arène de Lorette, les 22 et 23 septembre. 15 chevaux ont concouru. L'assistance n'était pas aussi bonne que l'an dernier. Il y eut banquet le soir préparé par Mme Cécile Préfontaine suivi d'une danse.

La Caisse Populaire de Lorette tiendra l'ouverture officielle de la nouvelle bâtisse le dimanche 14 octobre à la caisse à 2h p.m. Tous les intéressés sont invités. Un goûter sera servi.

Le centre sportif de Lorette a tenu son assemblée annuelle jeudi, le 27 septembre, dans l'arène de Lorette. La belle assistance prouve une fois de plus l'intérêt que les paroissiens apportent à cette organisation. Après lecture et rapports des activités de l'année écoulée, M. William Danylchuk, trésorier étant au courant de ce qui s'est passé depuis quelques années, a donné des réponses claires et précises aux questions posées; alors tous ont pu constater eux-mêmes le bon travail accompli par le comité 1972-73 sous la présidence de M. Marcel Roch. Ils méritent des félicitations pour le succès obtenu. On espère avoir de la glace artificielle, l'hiver prochain, pour le Curling et le Hockey.

Le comité élu pour '73-74 est comme suit: Président, Florent Sarrasin; Vice-président, Laurent Johnson; Trésorier, Louis Bohémier; Secrétaire, Allen Porteous. Membres de l'exécutif: Marcel Roch, René Desautels et Conrad Simard. Aux membres sortants, Valence Ross et William Danylchuk, nos sincères remerciements pour preuve d'intérêt pendant leur terme.

C'est avec regret que nous apprenons le départ de nos bons vieux paroissiens, M. et Mme P. Hamel, qui demeuraient à Lorette depuis 23 ans. M. Hamel a été gérant de la Co-opérative pendant quelques années. Ils étaient fidèles à prêter main forte aux organisations et à l'assistance quotidienne à la messe. Vu l'âge avancé, ils nous ont quittés pour aller demeurer sur la rue Masson, plus près de leurs enfants. Nous leur souhaitons bonne santé et beaucoup de bonheur dans leur nouvelle résidence. Leur fils Jean, son épouse et leurs deux enfants de Churchill sont venus visiter leurs parents avant leur départ de Lorette.

M. et Mme Luc Tétreault (l'épouse Claire, coiffeuse) ont acheté la propriété de M. Hamel qui se trouve dans le village près de la nouvelle caisse populaire. Bonne chance et bienvenue dans cette partie du village.

Au Canada les pertes attribuables aux incendies comptent parmi les plus élevées du monde

Le Canada se classe parmi les premiers dans le monde quant aux pertes causées par les incendies.

La National Fire Protection Association de Boston, un organisme international, a analysé les statistiques internationales concernant les pertes dues au feu en 1971. L'étude compare les taux de mortalité attribuable aux incendies, c'est-à-dire le nombre de décès par rapport à la population totale. Le Canada avait 739 morts, soit 3,41 personnes par 100,000 habitants. Voici des comparaisons entre des pays dont le climat s'apparente au nôtre:

Taux de mortalité due au feu par 100,000 habitants

Etats-Unis	5,71
Canada	3,41
Norvège	2,80
Finlande	2,05
Suède	1,78
Royaume-Uni	1,67

Les comparaisons établies entre les pertes subies par habitant et calculées selon la monnaie des divers pays sont moins valables, car ce critère n'est pas conforme. Cependant, on peut observer une tendance générale en comparant les sic principaux pays concernés. Voici des évaluations des pertes en dollars américains et pour le Canada en devises canadiennes.

Pertes par habitant

Norvège	$13,50
Etats-Unis	$13,22
Canada	$10,89
Australie	$10,27
Suède	$ 8,19
Royaume-Uni	$ 5,65

L'ampleur des pertes matérielles directes (236 millions de dollars) en 1971 nous est donnée par le Commissaire fédéral des incendies qui estime que les pertes indirectes attribuables aux feu—l'arrêt de la production et le chômage qui s'ensuit— sont cinq fois supérieures au total des pertes directes.

RALLYES RÉGIONAUX

DATES:	RÉGIONS:	ENDROITS:
4 novembre	Rivière Rouge	St-Jean
10 novembre	Rivière Seine	Lorette
18 novembre	St-Lazare	St-Lazare
24 novembre	La Montagne	Notre-Dame
25 novembre	Ste-Rose	Ste-Rose
1er décembre	Cheval Blanc	St-Eustache
2 décembre	St-Georges	St-Georges
9 décembre	Ville	St-Boniface

INFORMATION SUR LES MEDIA POUR LES ORGANISATIONS

C.K.S.B. (247-4843)

RADIO SONDE	Monique Hébert
ACTUEL... MANITOBA	Lina Legal
SERVICE DES NOUVELLES (sous forme de communiqués et interviews par téléphone)	Jean-Guy Roy
SERVICE D'ANNONCES PUBLIQUES	Marguerite Le Dorze

LA LIBERTÉ (247-4823)

RÉDACTION (sous forme de communiqués)	Gérard Gagnon Joël Delafond

RADIO CANADA CBWFT (774-2541)

	Recherchiste
EN BLOC	Paulette Jubinville
AU POINT	Marcel Collet
SERVICE D'ANNONCES PUBLIQUES	Claude Lavallée
SERVICE DES NOUVELLES (sous forme de communiqués et interviews par téléphone)	Roland Gaudet Réal d'Amours

TOUS LES AUTRES POSTES ANGLOPHONES

PUBLIC SERVICE ANNOUNCEMENT
(sous forme de communiqués)

CKY	432 Main St.,	R3B 1B1	943-1531
CJOB	930 Portage	R3G 0P7	786-2470
CFRW	457 Main St.,	R3B 1B4	947-1211
CKY — TV	Polo Park		775-0371
CKRC	300, Carlton,	R3B 2K6	942-2231
KCND — TV	2031, Portage,	R3J 0K7	888-3212
CBWT	541, Portage,	R3B 2H1	774-2541

propos de saison..

La grossesse et la bonne nutrition

Dès qu'une femme sait qu'elle est enceinte, une de ses premières préoccupations devrait concerner sa nourriture. En fait, une femme qui prévoit avoir des enfants, devrait avoir un bon régime avant même d'être enceinte puisque l'état nutritif de son corps joue un rôle appréciable dans ses chances d'avoir des enfants en bonne santé.

Le Conseil Kellogg de l'Alimentation recommande qu'elle consulte un docteur au début de la grossesse et qu'elle suive ses recommandations de régime. Pour les femmes en bonne santé qui d'habitude mangent bien, cela veut généralement dire la même variété d'aliments: variété qui est nécessaire à tous pour avoir une bonne nutrition: des protéines, des vitamines, des sels minéraux et de l'énergie.

Certains changements peuvent être recommandés, entre autres dans les domaines suivants:

Contrôle du poids:

Aujourd'hui, les docteurs veulent que leurs patientes grossissent de 15 à 22 livres durant toute la grossesse et de 3 à 4 livres pendant les quatre premiers mois. Les femmes qui prennent trop de poids ont tendance à faire de la toxémie; les accouchements avant terme sont fréquents quand le gain de poids n'a pas été suffisant. Si le gain de poids est soudain ou excessif, il est parfois nécessaire de réduire le sel et d'éliminer les aliments à forte teneur en calories mais peu nutritifs comme les boissons gazeuses, les sauces, les pâtisseries, etc.

Les protéines:

Une augmentation de protéines peut être nécessaire avec des aliments comme la viande, le poisson, la volaille, les oeufs et le fromage. Les protéines sont essentielles à cause des acides aminés qu'elles contiennent. Des études ont montré que des régimes pauvres en protéines peuvent affecter le développement physique et mental du futur enfant.

Les vitamines:

Un régime équilibré comprend beaucoup de fruits et légumes à cause des besoins en vitamines. Certains docteurs, cependant, prescrivent régulièrement des vitamines en pilules. Les vitamines sont importantes dans les régimes de grossesse parce qu'elles aident à l'utilisation de tous les aliments nutritifs.

Le sel:

Si la retention d'eau ou un gain excessif de poids est un problème, il est parfois nécessaire de réduire considérablement le sel. Il faut aussi quelquefois réduire la consommation de sel pour contrôler l'hypertension, corollaire de la toxémie. Normalement, il est bon de ne pas abuser du sel et d'éviter les aliments relativement très salés. Pour la cuisine, assaisonner plutôt avec des herbes, des épices et du jus de citron.

Le calcium:

Dès le début de la grossesse, il y a un besoin en calcium dû à la formation des os. Nombreux sont les docteurs qui recommandent une pinte de lait par jour. On peut satisfaire en partie le besoin en servant du lait avec des céréales prêtes-à-servir et en utilisant du lait dans les préparations de soupes, de desserts et autres plats ou en prenant d'autres produits laitiers tels que le fromage et la crème glacée.

Le fer:

A cause du changement de métabolisme durant la grossesse, il faut augmenter la consommation de fer. Beaucoup de docteurs pensent qu'une quantité adéquate de fer peut être obtenue en mangeant de la viande, des oeufs, des légumes verts et des céréales reconstituées ou enrichies. Cependant, d'autres compléments ferrigineux sont recommandés par certains médecins.

Les liquides:

Une future maman doit boire de six à huit verres d'eau par jour. Thé, café ou jus de fruits peuvent être inclus dans ce total. Les boissons alcoolisées et les boissons gazeuses doivent être consommées avec parcimonie car elles contiennent beaucoup de calories mais peu d'éléments nutritifs.

Les petits déjeuners:

Le café habituel simplement accompagné de pain offre vraiment peu d'éléments qui aideront le futur bébé. Une femme enceinte doit aussi prendre une orange ou un pamplemousse ou leur jus et des aliments à forte teneurs en protéines comme un oeuf ou un bol de céréales prêtes-à-servir avec du lait. D'autres repas doivent être pris à heures régulières et à intervalles réguliers dans la journée.

Un problème qui souvent rend difficile une bonne alimentation durant les premiers mois est la nausée. Certains docteurs prescrivent de prendre une rôtie, un cracker ou des céréales prêtes-à-servir pour aider à contrôler cette nausée.





Un intéressant passe-temps

Les anciens meubles

Les gens redécouvrent depuis un certain temps le charme des meubles qui ont présidé à la vie de nos grands parents et plus d'un regrette d'avoir méprisé une armoire ancienne, un vaisselier, une table de famille, un buffet, des chaises berçantes, des causeuses et même ces grands lits où nos aïeux se vautraient dans la douceur d'une couche de plume.

L'enthousiasme des jeunes, en particulier, est significatif d'une volonté de retourner aux sources. D'ailleurs, il n'y a pas que les meubles anciens qu'ils recherchent, on ne compte plus les jeunes ménages qui s'installent dans de vieilles maisons, heureux de se monter un décor selon leur personnalité et leurs moyens. Car si certaines jeunes femmes exigent au départ tous les appareils ménagers les plus modernes, de nombreux couples d'étudiants se font un point d'orgueil de commencer en ménage avec juste l'essentiel, ils font même le tour de la famille pour recueillir des "vieilleries".

Ne parlons pas des gens snobs qui au fond ne sont intéressés à courir les antiquaires que parce que cela fait très bien et coûte cher. Mais il a toujours existé, heureusement, des personnes sentimentales pour qui les vieux meubles gardaient les lignes harmonieuses de leurs souvenirs; aujourd'hui, elles ont constitué, sans le savoir, un héritage intéressant à leur postérité.

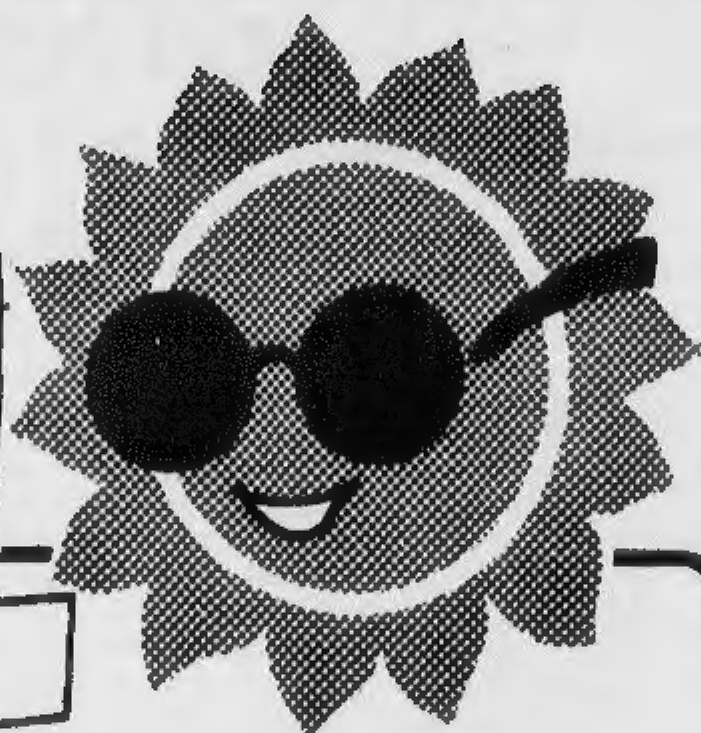
La passion des meubles anciens peut même devenir une entreprise de famille. Il y a d'abord la recherche d'un morceau qu'on convoite. Si les grandes maisons d'antiquaires de la métropole ne sont pas à la portée de la bourse des communs des mortels, il existe à travers la province des boutiques toutes simples, des granges converties en bric à brac où le fureteur prendra plaisir à chercher l'objet de ses amours.

Les beaux jours seront bientôt là, quelle joie de travailler à deux ou trois à décaper le meuble choisi, à le polir. Tout cela peut se faire au grand air, tout en prenant du soleil. Et quand la bise sera venue, le meuble aura une âme toute neuve.



LA TUNIQUE, assortie d'une blouse à pois est très en vogue cet automne. Elle est confectionnée avec plis creux sur devant croisé, et ses tissus de rayon Avril et de polyester Avlin par Youngland demeurent éclatants et sans froissures la journée longue.

CONCOURS à la recherche du SOLEIL



GAGNEZ

Un voyage de deux semaines pour deux personnes à HAWAII
plus $200.00 comptant pour vos dépenses.

Envolez-vous vers le soleil au mois d'avril avec Suntours



En plus, chaque semaine, tirage d'un prix de $25.00 parmi les bonnes entrées reçues.



PHOTO #3

POUVEZ-VOUS IDENTIFIER CE COMMERÇANT (QUI ANNONCE CETTE SEMAINE DANS LA LIBERTÉ)?

SI OUI, VOUS POUVEZ GAGNER UN PRIX DE $25.00 ET UN VOYAGE A HAWAII.



Le commerçant no 1 à identifier
le 26 septembre était
M. GILLES BELANGER
Gérant du Club La Vérendrye
Le Club a au-delà de 2,000 membres actifs
Si vous désirez devenir membre du Club
appelez Gilles au 452-4726

Félicitations à
Mme SIMONE DUGUAY
du 14[illegible], rue La Vérendrye
qui a gagné $25.00.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1 – La Liberté publiera à partir du 26 septembre, pour une période de 26 semaine consécutives, une ou des photos de commerçants qui annoncent dans LA LIBERTE.
2 – Regardez attentivement chacune des annonces publiées dans le journal.
3 – Lorsque vous aurez identifié la ou les photos correspondant aux commerces, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.
4 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à l'adresse suivante :

CONCOURS
À LA RECHERCHE DU SOLEIL
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

5 – Chaque semaine, et ce pour 26 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant 5 heures, le vendredi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage du voyage et le prix de $25.00, ce dernier étant attribué chaque semaine.
6 – Le grand prix du voyage sera tiré au hasard parmi toutes les bonnes entrées reçues.
7 – Le tirage aura lieu à la fin de mars 1974.
8 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seul les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.
9 – Inclure un seul coupon par enveloppe.
10 – Toute dispute sera soumise au conseil d'administration de "Presse Ouest Ltée" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. Les employés du journal et leur famille immédiate ainsi que ceux de Suntours ne sont pas éligibles à ce concours.

LA LIBERTÉ ③ À LA RECHERCHE DU SOLEIL
EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

RÉPONSE: ....
Nom du commerçant ou commerce

NOM: ....
ADRESSE: ....
....
No DE TÉL.: ....

DES COURS DE DANSE

pour enfants seront offerts par

LES GAIS MANITOBAINS

*** OÙ:** Au gymnase du nouveau Centre Culturel Franco-Manitobain, angle du boul. Provencher et rue des Meurons, Saint-Boniface.

*** QUAND:** 13 octobre au 15 décembre 1973 (10 sessions), tous les samedis

Une deuxième série de sessions du 12 janvier au 16 mars 1974 (10 sessions) tous les samedis.

*** COÛT:** $7.50 pour 10 sessions.

*** GENRES DE DANSE:**
– Danse Folklorique
– Danse à Claquette (Tap)

*** GROUPES D'ÂGE:**
– 5 à 6 ans
– 7 à 9 ans
– 10 à 12 ans

*** HEURES:** pour la Danse Folklorique

5 à 6 ans 2:00 à 3:00 (14h à 15h)
7 à 9 ans 3:00 à 4:00 (15h à 16h)
10 à 12 ans 4:00 à 5:00 (16h à 17h)

pour la Danse à Claquette
(tous les âges)
1:00 à 2:00 (13h à 14h)

Pour s'inscrire ou pour plus de renseignements contactez Raymonde à 233-1610

COMMISSION DES PARCS
COMMUNAUTÉ DE ST-BONIFACE

HORAIRE DE PATINAGE 1973/74 POUR FAMILLE

BERTRAND

MARDI	4h15 - 5h30	(octobre et novembre seulement)
MERCREDI	6h - 8h30	
SAMEDI	1h - 3h	
	1h - 2h	(12 ans et moins seulement)
DIMANCHE	1h30 - 3h	(12 ans et moins seulement)
	3h30 - 5h	(13 ans et plus seulement)

MAGINOT

LUNDI	4h15 - 5h30	(octobre et novembre seulement)
MERCREDI	6h - 8h30	
SAMEDI	3h30 - 5h30	
	3h30 - 4h30	(12 ans et moins seulement)
DIMANCHE	1h30 - 3h	(12 ans et moins seulement)
	3h30 - 5h	(13 ans et plus seulement)

PASSES:

Familles	$5.00
Etudiants (avec carte)	$2.00
Enfants	$2.00
Adultes	$3.00

ADMISSION:

Adultes	35c
Etudiants (avec carte)	15c
Enfants	15c

Nécrologie

Mme Léonie MILETTE

Subitement, à sa résidence, le dimanche 30 septembre 1973, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Léonie Milette (née Dandurand) épouse bien-aimée de M. Raymond Milette.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, une soeur, Mme J. VanRaes de St-Vital; deux frères, Alfred de St-Vital, et Philippe de Marshall, Minn., ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 2 octobre à 3 heures. L'abbé Desjardins officiait, assisté de M. l'abbé D. Roy, curé de St-Jean-Baptiste, de l'abbé H. Perron, procureur diocésain et curé de la paroisse de l'Assomption de Transcona, ainsi que de l'abbé R. Touchette, curé de Somerset. Les porteurs étaient cinq neveux, F. Fleury, P. Roy, R. VanRaes, L. Perron et R. Milette jr, ainsi que M. J.S. Richards, un vieil ami. L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

M. Raymond Milette et les familles VanRaes et Dandurand désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil, soit par offrandes de messes, de fleurs ou par leur présence aux funérailles.

M. Jules ST-PIERRE

M. Jules St-Pierre, autrefois du Manitoba, est décédé subitement à Montréal le 25 août dernier, à l'âge de 70 ans et 5 mois. Il est né dans la paroisse d'Ile-des-Chênes, Manitoba; a fait ses premières années d'études à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, puis au Juniorat de St-Boniface et enfin au Collège de St-Hyacinthe, P.Q.

Il laisse dans le deuil son épouse Alice, née Carbonneau; deux frères, Arthur de St-Georges, Manitoba, et Henri, du Québec; six soeurs Srs Amanda et Marie St-Pierre, s.g.m. à la Maison Provinciale des Srs Grises à St-Boniface, Camille et Mme Rose Baril de St-Adolphe, Mme Marie-Louise Pepin du Vermont, et Mme Arthur Chrétien (Thérèse) de Gaspé, P.Q.; deux beaux-frères Carbonneau et quatre belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles eurent lieu d'abord à Montréal, puis la dépouille mortelle fut transportée par avion le 27 août et exposée au salon mortuaire Desjardins durant deux jours. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres le 28 août après-midi. Ses parents manitobains ainsi que ceux des Etats-Unis assistèrent aux prières et l'accompagnèrent ensuite au cimetière. Le Révérend Père Caron, S.J., fit une exhortation et récita les dernières prières d'usage et bénit la sépulture.

Le travail du défunt le retenait à Montréal depuis nombre d'années, mais il aimait revenir au Manitoba et y visiter ses frères et soeurs ainsi que ses amis. Il est regretté, mais ne sera pas oublié.



Mais l'Ecriture a tout renfermé sous le péché. (Psaume 14, 1-3), afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient. (Epitre de Paul aux Galates, ch. 3, v. 22)

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 47

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

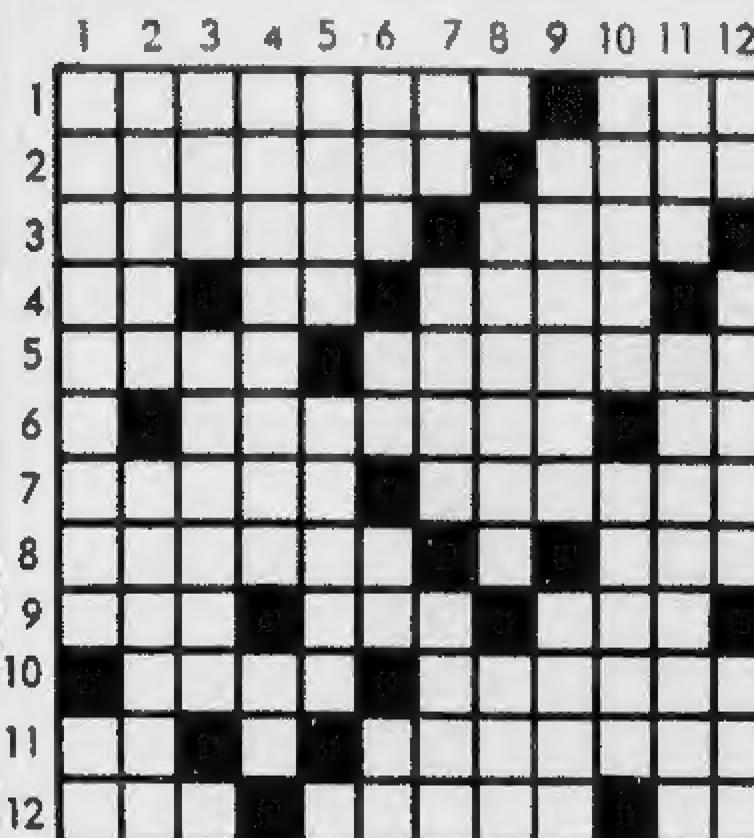
C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....



HORIZONTAL

1 — Espace de six mois. - Adj. poss.
2 — Manière de penser. - Coup donné avec la main.
3 — Joie collective. - Lieu où l'on bat le grain.
4 — Dans. - Voyelles jumelles. - Foyer de la cheminée.
5 — Pron. dém. - Briser par une compression.
6 — Pape de 678 à 681. - Note de musique.
7 — Essentiellement pur. - Idée provenant de la présentation.
8 — Etat digne di pitié. - Epoque.
9 — Légumineuses. - Saison. - Emotionné.
10 — Poète grec de l'époque primitive. - Poids usité chez les Grecs anciens.
11 — Nég. - Quatre-vingt-dix.
12 — Dans la rose des vents. - Poète français, né à Aubigné (1589-1670). - Term. d'inf.

VERTICAL

1 — Colonie grecque de Cilicie. - Nég.
2 — Excroissance dure et pointue. - Alliage de différents métaux dont le cuivre forme la base.
3 — Partie intérieure du pain. - Coffre servant à différents usages.
4 — Drapeau, étendard. - Note de musique.
5 — Située. - Roi Mycènes, fils de Pélops.
6 — Ote, lettres mélangées. - Conj. - Qui sert à unir. - Symb. chimique.
7 — Radon. - Plante dont une espèce est le céleri. - Tête de rocher.
8 — D'une méchanceté extrême. - Recueil de bons mots.
9 — Cordon pour ouvrir et fermer une bourse. - Mammifère ruminant.
10 — Petite étendue d'eau dormante, pl. - Etat du sud-ouest de l'Arabie.
11 — Trou dans un mur pour recevoir une poutre. - Qui n'est pas naturel.
12 — Nég. - Vente publique aux enchères. - Trois fois.

Il y avait 102 entrées au CONCOURS les MOTS CROISES, série du mois de septembre. L'heureuse gagnante est Sr Rose Desrochers, du 321, av. de la Cathédrale. Félicitations à la gagnante. Merci aux autres participants et bonne chance à tous pour le concours du mois d'octobre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	N	N	O	N		P	E	S	O	N
2	I		E	O	L	I	E		G	A	R	E
3	E	C	O	L	E		C	L	O	R	E	
4	Z	E	T	A		M	A	R	T	I		P
5	E		T	Y	R	O	L		I	S	S	U
6		M	I		E	C	U	I	S	S	E	R
7	R	U	E	E		A	R	E	T	E		P
8	E	S		M	I	S	E	N	E		M	U
9	I	T	E		O	S		A		S	I	R
10	T	A	R	O		I	V		P	A	R	I
11	R	N		N	U	N	A	T	A	K		N
12	E	G	O	U	T		L	E	S	I	N	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	N	A	R	D		F	R	A	N	C
2	E	L	E	V	E	U	R		E	R	I	E
3	L	E		A	M		A	C		M	E	R
4	A	V	E	N	U	E		R	E	A	L	E
5	D	I	S	T	A	N	C	E		N		S
6	O	N	T		G	I	R	O	N	D	E	
7	N		I	N	E	G	A	L	E		S	N
8		A	M	E		M	I	E	L	L	E	E
9	O	V	E		N	E	O		A	I	R	E
10	P	A	R	O	I		V	O	T	A	I	S
11	E	R		T	A	L	A	P	O	I	N	
12	S	E		E	S	E		E	N	T	E	R

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	L	A	T	E		B	A	S	I	N
2	O	R	O	B	E		M	U	R	A	L	E
3	L	O	C	A	T	I	O	N		L		U
4	I	S	A	T	I	S		S	A	I	N	T
5	V	I	L		E	T	R	E	N	N	E	R
6	I	F		E	R	R	E	N	T		T	E
7	E		P	L	E	I	N		I	L		
8		L	O	I		E	T	A	G	E	R	E
9	T	O	I	S	E		E	R	E		E	L
10		I	R	I	S	E		M	L	I	I	I
11	C	R	E	O	S	O	T	E		O	N	T
12	R	E		N	E	N	I	E	S		S	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	P	A	S		M	O	D	U	L	E
2	A	L	U	N	I	T	E		E	L	A	N
3	P	O	R	E		O	N	T		M	I	T
4	A	S	A		A	U	T	R	E		S	R
5	I	E	N	I	S	S	E	I		E	S	E
6	N		A	S	T	E	R	O	I	D	E	S
7	E	R		S	A	L	I		N	I		O
8			S	U	T	L	E	J		F	I	L
9	M	O	I	S	I	E		E	R	I	N	
10	I	L	E		Q		E	T		E	D	E
11	M	I	N	E	U	R		T	E	R	R	E
12	E	M		S	E	R	R	E	R		I	L

Renseignements concernant les motoneiges

SAVIEZ-VOUS que les motoneiges au Manitoba doivent être enregistrées et doivent porter des plaques d'immatriculation dans les localités approuvées par l'officier des véhicules motorisés? Seules les motoneiges dont l'usage se fait dans des régions éloignées, principalement pour le transport quotidien font exception.

SAVIEZ-VOUS que les motoneiges au Manitoba doivent être equipées avec un phare blanc et un feu rouge arrière qui doivent être utilisés entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite à 20 pieds ou moins?

SAVIEZ-VOUS que les motoneigistes au Manitoba peuvent utiliser les fossés du long d'un chemin mais doivent le faire à la droite et dans la même direction que les véhicules en circulation, et qu'ils doivent aussi obéir à toutes les instructions, aux directions, aux signaux de vitesse limite et aux signaux indicateurs concernant la circulation sur les routes?

SAVIEZ-VOUS qu'il est illégal au Manitoba de conduire une motoneige sur une route? Pour traverser une route en motoneige au Manitoba, le conducteur doit être âgé de 16 ans et détenir un permis de conduire valide. Le passage doit être effectué à une intersection ou en-deçà de 15 pieds d'une intersection, excepté dans les régions éloignées où les intersections sont à plus de deux milles l'une de l'autre. Dans ce cas un passage peut se faire n'importe où.

SAVIEZ-VOUS que les mêmes lois s'appliquant à un chauffeur de vehicule motorisé, en ce qui a trait à l'ivresse et à la conduite, s'applique aussi au chauffeur de motoneige? Un chauffeur de motoneige doit se conformer aux lois provinciales et fédérales se rapportant à la conduite d'un véhicule sous l'influence de la drogue, des narcotiques ou de boissons alcooliques.

SAVIEZ-VOUS que si vous êtes mêlé dans un accident en conduisant une motoneige, vous devez fournir à toute personne ayant subi des pertes ou des blessures vos nom, adresse et tous les details à propos de votre enregistrement et de votre assurance? Vous devez aussi déclarer à la police tout accident dont le résultat implique une mortalité, des blessures ou des dommages d'une valeur de plus de $100.00 à une propriété y compris le véhicule.

SAVIEZ-VOUS qu'il est illégal au Manitoba de conduire ou permettre la conduite d'une motoneige qui n'est pas équipée d'un silencieux en bon état; ou équipée d'un dispositif qui réduit l'efficacité d'un silencieux.

Vous pouvez obtenir tout renseignement au sujet des règlements sur les motoneiges et une copie du "Snowmobile Rider's Handbook" du Safety Officer, 1075, av. Portage, Winnipeg, ou en composant 775-0281.

LE CCFM AU POINT MORT

Aucun progrès notable n'est venu officiellement éclairer le destin du Centre Culturel Franco-Manitobain depuis la démission d'Alfred Monnin, le 18 septembre dernier. Les fonctionnaires fédéraux ont rencontré leurs collègues provinciaux le mardi 2 octobre dans la matinée, puis les représentants du Conseil d'Administration du Centre dans l'après-midi, en l'occurence Maurice Péloquin et... Alfred Monnin qui semble donc être décidé à assumer encore ses fonctions dans la pratique. Aucune information n'a filtré à la suite de cette réunion, et l'on ne peut encore dire si le retour de Laurent Desjardins de Liège le lundi 8 octobre, va permettre de démêler l'imbroglio actuel.

Le 27 septembre, M. Monnin lui-même déclarait à La Liberté qu'il pourrait encore reprendre sa démission à deux conditions : Que toutes les personnes concernées l'acceptent et que "les conditions inacceptables" qui l'avaient motivée soient modifiées. Rappelons que dans sa lettre, le président du CA du CCFM s'élevait contre ce qu'il considérait comme des empiètements du Ministre sur les pouvoirs accordés au Conseil par le Bill 49 créant le Centre et contre le retard, suivi d'un "diktat", mis à répondre aux propositions budgétaires faites au gouvernement.

En tout état de cause, il semble que les craintes nourries par les associations culturelles de perdre leur autonomie ont débouché sur un mode de financement qui, s'il était maintenu, serait tout à fait illogique: pourquoi, en effet, séparer le financement de l'administration du Centre de celui de ses activités culturelles? Le conseil d'administration devait réunir tous les groupes et les inciter à se mettre d'accord pour soumettre un projet d'ensemble au gouvernement provincial. Il s'y est décidé un peu tard, le lundi 25 septembre, lors du premier conseil suivant la démission de M. Monnin.

Si bien que l'on a aujourd'hui un centre avec une administration (peut-être) mais sans stratégie, avec des finances (ou des débuts), mais sans avenir précis. Il faut remarquer par ailleurs que le centre a été au coeur de multiples déclarations politiques avec le geste du juge Monnin. Le jour même, l'adjoint du premier ministre provincial, René Chartier, déclarait au "Free Press", puis à la radio, qu'il n'était pas possible d'allouer plus au CCFM qu'aux centres de Brandon et de Winnipeg, et que M. Monnin avait bien fait de démissionner s'il considérait que tout était la faute des néo-démocrates. Le lendemain, il revenait sur ce dernier jugement en disant que "si le gouvernement voulait discréditer l'opposition, il pouvait confier cette tâche au juge qui avait regretté publiquement la défaite de M. Desjardins (dans une interview accordée à La Liberté). De son côté, Paul Marion à la télévision suggérait que "Les néo-démocrates se vengent de ceux qui ont mal voté" et proposait comme solution financière. . tout simplement la transformation du CCFM en centre polyculturel. Contentons-nous de dire qu'il nous arrive d'entendre des déclarations politiques plus avisées, surtout pour un vainqueur.

Ce sont ces questions que, en même temps que d'autres, nous avons posées à trois membres du conseil et au Président de la SFM. Comme vous, nous attendons la suite.

Réal TEFFAINE

A été déçu en apprenant la nouvelle: "Le juge Monnin avait beaucoup travaillé pendant la construction et avant". M. Teffaine espère une reconsidération de cette décision à la suite de la réunion du conseil qui eut lieu le lundi 24 septembre. Peut-être lors du retour de Laurent Desjardins tout pourrait-il s'arranger, car "il y a eu des interprétations erronées des deux côtés". Ce sera le moment de renégocier.

Le problème apparaît simplement comme un manque de communication entre les quinze membres du conseil, d'où la nécessité de sous-comités qui devraient aboutir à plus court terme. Si une souscription est déjà lancée, cela n'a rien que de très normal, car "les franco-manitobains doivent y mettre du leur", et d'autres discussions sont en cours avec la municipalité.

Réal Teffaine est persuadé que le conseil et la province discuteront de toute façon ensemble avec le gouvernement et qu'il ne faut pas faire une montagne du désaccord sur ce point. Le leadership du conseil s'est manifesté en "plusieurs mois de communication intense avec les groupes concernés sur le projet, la construction et la politique à venir". Ces groupes ne sont pas satisfaits? Peut-être, mais aucun grand prêtre ne peut décider de LA politique culturelle à adopter. Il s'agira surtout de coordonner un ensemble de politiques, sous peine de guerres internes. Une lettre du Cercle Molière au Conseil montre que certains l'ont compris et sont prêts à collaborer.

La déclaration de M. Chartier? Elle ne reflète que sa propre opinion, et celle de Paul Marion est "ridicule"! Ce dernier ne fait qu'utiliser un problème passager à son profit. Le CCFM ne sera ni polyculturel, ni raciste: ses activités se dérouleront en Français, et tous ceux qui acceptent cela seront les bienvenus.

Dans le CA, il n'y a pas eu de frictions, mais quelques divergences d'opinion, et l'unanimité sur la plupart des questions débattues. Quant au financement, il faut un capital de fonctionnement pour lancer un projet quel qu'il soit. L'article 13 du bill 49 sur le Centre autorise le CA à faire des emprunts de lancement et "j'ai moi-même proposé des emprunts jusqu'à concurrence de $50,000. Le ministre nous propose la même somme en octroi? Pour nous, c'est avoir l'argent qui compte car il est nécessaire". Il existe plusieurs budgets précis qui sont prêts, pour 3 mois, 6 mois, et un an. Encore là, c'est avant tout un problème de communication et "je suis optimiste".

La publicité des débats? M. Teffaine est d'accord, mais les emplois du temps chargés des membres du Conseil ne leur laissent pas le temps de faire face à ces obligations. "Cela changera quand il y aura du personnel à plein temps pour s'en occuper".

Pour Réal Teffaine, M. Monnin était l'homme tout désigné pour diriger le Conseil et, conclut-il, "j'espère qu'il reprendra ses fonctions".

Roger COLLET

"Il y a des gens qui font des commentaires" lance, doux et amer à la fois, le Président de la SFM. Mais les raisons de M. Monnin sont "à ma connaissance avant tout des raisons personnelles qui doivent être respectées comme telles". Paul Marion, de son côté, n'a parlé de centre polyculturel que comme une possibilité et d'une solution financière ultime, si l'on en croit Roger Collet qui "l'a bien écouté à la télévision". C'est un autre exemple de ce manque de communication qui a déjà fait tant de mal. D'ailleurs, il est parfaitement normal que M. Marion parle en politicien, puisqu'il en est un. Il existe des tensions dans toutes les négociations, et "il n'y a pas de quoi sauter en l'air".

Quand on ne possède que la lettre de M. Monnin pour connaître les raisons de sa démission, il est impossible de prédire qu'il reviendra dessus. Quant à savoir si les problèmes du choix d'une politique pour le Centre sont récents ou plus profonds, "la SFM a été présente au même titre que n'importe quel manitobain" et évidemment, "n'en sait pas plus". C'est pareil pour le financement: la querelle porte sur la forme de la demande qui va être faite au fédéral, mais le gouvernement provincial reçoit en même temps les fonctionnaires d'Ottawa; ils ont construit le CCFM ensemble et se mettront d'accord cette fois encore. Peut-être M. Desjardins a-t-il agi par méfiance politique, mais Roger Collet ne veut pas juger de ses raisons. Il n'y a peut-être dans tout cela qu'un immense quiproquo et en tout cas pas de quoi fouetter un chat.

Maurice PELOQUIN

Pour ce membre du Conseil qui ne mâche pas ses mots, les déclarations de MM. Chartier et Marion sont des non-sens. "Le Centre Culturel Franco-Manitobain ne demande pas plus d'argent que les centres de Brandon et de Winnipeg, mais seulement les moyens d'agir". Si M. Chartier approuve la démission de M. Monnin, ce ne peut être que par ignorance. Le juge ne se dresse pas contre le NPD, mais seulement contre la contradiction entre le Bill 49 fondant le CCFM et la politique actuelle du gouvernement qui entame l'autorité du conseil d'administration. M. Chartier devrait relire ce texte de loi...

M. Desjardins n'a pas répondu, ceci est très clair, aux propositions de politiques culturelles et de budgets qui lui ont été faites. "Les accusations de manque d'initiative du CA ne servent qu'à nous renvoyer la balle et rentrent dans un jeu entièrement politique auquel nous sommes habitués". Le retard actuel est dû à la campagne électorale et aux élections, le gouvernement ne peut pas nous blâmer maintenant. Les artistes ne peuvent se choquer d'un quelconque "secret", ils savent qu'ils sont les bienvenus.

MM. Alcide Dupuis et Roland Mahé se sont acquittés de la tâche que le conseil leur avait confiée et ont présenté une politique culturelle que les membres ont discuté de fond en comble pendant presque six mois. "Encore celle à laquelle nous sommes arrivés est-elle très vague, mais c'est nécessaire pour ne pas entrer en guerre avec les artistes qui sont ordinairement vagues".

Il existe des divergences entre les différents groupes qui vont entrer dans le CCFM. Il ne s'agit pas de renier les responsabilités du conseil, mais les groupes voulaient plus d'espace qu'il n'y en aurait et plus de jours qu'il n'y en a dans une année. C'était à eux de se réunir pour se mettre d'accord et formuler une demande collective équitable pour tous. Il se peut que nous ayons manqué à les y inciter, mais ce n'est pas vraiment notre rôle."

M. Desjardins doit savoir qu'on ne peut éviter d'avoir des conflits entre franco-manitobains, quel que soit son envie de les voir se mettre d'accord. Des responsables de groupes au sein même du conseil d'administration, "c'est une maudite bonne idée", mais quelle est la façon dont les ministères nomment les gens? Il en ont choisi une autre, c'est un fait. Nous sommes à la disposition des groupes, officiellement ou non.



UNE INTERVIEW DE JEAN-YVES ROCHON, membre du Conseil d'administration du C.C.F.M.

LL: Que vous inspirent les diverses déclarations de M. Chartier?

J.Y. R.: Je dirai simplement que ce sont des remarques politiques face à la situation du Centre Culrel. Plus exactement, les commentaires de M. Chartier sont pour lui d'un ordre que j'appellerai politique.

LL: Diriez-vous la même chose des commentaires de M. Paul Marion?

J.Y. R.: Evidemment. Je suis content de voir que M. Paul Marion prend intérêt au Centre Franco-Manitobain, mais je trouve dommage que ses remarques soient d'un ordre purement politique comme celles de M. Chartier.



LL: Est-ce que la question du CCFM n'est pas présentement en train de se réduire à une partie de ping-pong politique?

J.Y. R.: Elle pourrait certainement le devenir si les politiciens continuent à jouer avec et à en faire une balle. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pas autant que les politiciens semblent le dire.

LL: Comment voyez-vous la démission de M. Monnin?

J.Y. R.: La démission de M. Monnin est son affaire. Ce n'est pas à moi de l'interpréter. Maintenant, l'une des raisons qu'il donne est la question des négociations avec le fédéral; le Conseil d'administration en a discuté. Il y a des points de la politique de M. Desjardins qui ne sont pas clairs. S'ils se clarifiaient dans le sens qui semble apparaître, ce serait inacceptable pour le conseil. Entre autres, nous croyons que la politique énoncée par la Province, en ce qui concerne le partage des fonds entre le fonctionnement et le maintien du centre, doit être défendue par la province elle-même. Cela n'incombe pas au Conseil d'administration de la faire valoir auprès du gouvernement fédéral.

LL: Est-ce que vous ne pensez pas que M. Desjardins voudrait vous faire prendre cette responsabilité pour ne pas s'engager lui-même, alors que des élections partielles à St-Boniface ne sont pas exclues?

J.Y. R.: Pas nécessairement. Je pense plutôt qu'il voit le C.A. d'une autre façon. Il est remarquable qu'après nous avoir enjoint à négocier nous-même avec le fédéral, il a fait les démarches pour faire venir les fonctionnaires fédéraux dans la Province. Bien sûr, il s'était déclaré prêt à nous y aider; mais là, c'est lui-même qui avait pris l'initiative, et ce sont les fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui se sont rencontrés en premier, le 2 octobre, avant que les premiers ne nous voient.

LL: L'argument majeur que M. Desjardins développe autant dans sa lettre à M. Monnin que dans sa conférence de presse, c'est que le CCFM est avant tout l'affaire des franco-manitobains. En conséquence, c'était à nos associations de se grouper pour élaborer ensemble une politique culturelle. Dans un sens, cela paraît contradictoire avec le Bill 49 qui a formé un conseil d'administration dans lequel ne figurait aucun responsable d'association culturelle. M. Desjardins évoque maintenant un manque d'initiative et de responsabilité de la part des premiers concernés qui viennent maintenant lui demander d'intervenir?

J.Y. R.: Tout ce que je peux dire, c'est que si on peut avoir l'impression d'un manque d'accord de notre côté, il faut aussi remarquer qu'on est dans un processus de négociations et qu'on attend de voir qui va faire les premiers pas. Il me semble que la politique annoncée par M. Desjardins est un premier pas et non quelque chose de définitif, et qu'elle est bonne dans ce sens.

LL: Un autre point d'achoppement est la question de la soumission préalable au ministre des accords de location de salles. Qu'en pensez-vous?

J.Y. R.: Peu de choses, car encore là ce n'est pas clair. On ne nous dit pas "vous devez le faire" mais ce serait souhaitable". J'en ai discuté avec des fonctionnaires, et il semble s'agir plus d'information à leur transmettre que de contrôle à subir. Dans ce cas, je ne vois pas quel serait le problème; mais s'il s'agit d'un contrôle, c'est à se demander pourquoi le CA existe? C'est d'ailleurs la question que nous nous sommes posée...

LL: Une autre critique que l'on entend maintenant, c'est que, nonobstant le fait que la discrétion peut être tactiquement et psychologiquement nécessaire pendant des négociations, tout s'est fait plus ou moins secrètement, par des échanges de lettres personnelles ou dans des réunions à huit clos. La population franco-manitobaine n'a-t-elle pas le droit d'être informée de ce qui se passe s'il est vrai qu'elle est la première concernée?

J.Y. R.: Je pense que la population doit être informée, mais que, pour cela, il faut avoir quelque chose à lui dire. M. Desjardins a envoyé une lettre, qui n'était pas claire à notre avis; mais il a aussi fait une conférence de presse. Avant d'informer la population de notre côté, il nous semblait nécessaire d'éclaircir les détails de la lettre qui en avaient besoin.

LL: Dernièrement, un sous-comité a été formé pour tenter de réunir tous les groupes existants. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait plus tôt? Pourquoi cette décision seulement maintenant?

J.Y. R.: Il y en a eu un à un moment qui devait examiner à la fois les questions du budget et de la programmation. Ce qui s'est passé, semble-t-il, c'est qu'il n'a pas eu suffisamment de temps pour s'occuper de la programmation. C'est pourquoi, à l'approche de l'ouverture du Centre, nous avons décidé de dissocier les deux questions et de faire deux comités.

LL: Ne te paraît-il pas illogique de faire une planification maintenant, au moment où s'imposent les problèmes pratiques, et qu'il n'y en ait pas eu de faite avant. Je veux parler d'une étude des besoins, d'un recensement des moyens déjà disponibles et des potentiels, destinée à mettre sur pied une politique globale avec tous les outils adéquats. N'est-ce pas un peu tard pour faire quelque chose de sérieux et d'efficace?

J.Y. R.: D'accord, un peu tard... Mais pour ma part j'ai toujours vu le nouveau Centre comme une continuation de celui qui existe actuellement à St-Boniface, avec à peu près la même politique. Des programmes d'ordre provincial y ont été lancés, qui sont très intéressants.

Maintenant, quand on parle de planification, il faut voir ce que ça donne concrètement. Je fais partie depuis trois ans du CA du CC de St-Boniface, et je ne pourrai pas prévoir sa politique trois ans à l'avance? Ça dépend des personnes impliquées, des besoins qui apparaissent au fur et à mesure, des fonds qui sont disponibles, etc. L'idée a circulé que le CCFM serait quelque chose d'entièrement nouveau.

LL: Justement n'y avait-il pas un choix qui s'imposait là, entre une politique de spectacles et une politique d'animation. Jean-Louis Hébert critiquait fort cette ambiguïté il y a deux mois. Prestige ou travail de fond? Pour faire du travail de fond, il faut une planification relativement à long terme?

J.Y. R.: Non non. On en a discuté dès avant l'été, et tout le monde était d'accord pour voir dans le CCFM un centre d'animation-diffusion. Personne ne voulait en faire une salle de spectacle.

LL: Est-ce que les groupes culturels ont réellement manqué d'initiative, ou savent-ils ce qu'ils veulent? Ont-ils compris la nécessité de travailler ensemble, au moins sur un minimum de points?

J.Y. R.: Il ne s'agit pas de se relancer la balle... Il semble que les groupes attendaient des directives de notre part. De notre côté, nous voulions savoir précisément ce qu'ils voulaient faire, et c'est pourquoi nous avons mis ce comité sur pied. En ce qui concerne les loyers par exemple, nous avons fini, devant le silence général, par faire une proposition précise, pour nous entendre dire aussitôt que notre politique n'avait aucun sens. C'était peut-être notre faute, mais c'est facile de ne pas se tromper quand on laisse les autres décider.

LL Suffisait-il vraiment de parler de loyers et de surface et d'appeler ça "une politique culturelle"? Ne serait-ce pas là le coeur du problème?

J.Y. R.: Certains organismes en ont profité pour nous exposer leur philosophie de l'action qu'ils envisageaient dans le centre. Un d'entre eux nous a écrit pour nous assurer de sa collaboration et nous proposer de discuter (Il s'agit de Roland Mahé du Cercle Molière — NDLR —). Cela nous a encouragé. Enfin, il y avait un groupe qui ne nous considérait pas comme le gros méchant loup administratif qui ne comprend pas les artistes...

LL: N'est-ce pas justement votre devoir vis-à-vis de la population que de vous entendre?

J.Y. R.: Absolument! D'où le comité que nous avons créé lundi.

LL: Est-ce qu'un directeur va être embauché maintenant?

J.Y. R.: Nous devons en parler aux employés du Centre de St-Boniface et à Jean-Louis Hébert.

LL: Ce dernier est-il un candidat sérieux?

J.Y. R.: Pas seulement sérieux; nous allons lui demander de continuer le travail. Acceptera-t-il, c'est une autre question. Il est vrai que cette question se pose depuis déjà deux mois, ou au moins un, mais Jean-Louis était parti pendant tout le mois de septembre.

LL. Sur un autre plan, voyez vous la possibilité d'une reconsidération de sa démission par M. le juge Monnin?

J.Y. R.: Peut-être, c'est une question qu'il faut poser au juge lui-même...

LL. Le CA accepterait-il encore son autorité?

J.Y. R.: C'est une affaire entre lui et le ministre, et non entre lui et nous. Actuellement, nous ne pouvons avoir affaire qu'à des fonctionnaires, puisque le ministre est en Belgique. Le retour de M. Desjardins seul permettra donc de le savoir. En tout cas, l'offre de financement de M. Desjardins, aussi critiquable qu'elle nous paraisse, a eu au moins le mérite de lancer les négociations. Il est seulement malheureux que ce soit venu si tard.

LL Avez-vous délimité exactement vos besoins de fonds?

J.Y. R.: Globalement, ils se chiffreront à environ $250,000.

LL: Est-ce que les $50,000 déjà accordés sont suffisants pour l'administration?

J.Y. R.: Non. Nous avons présenté un budget avec un déficit administratif de $62,000 pour TROIS MOIS. Cela équivaut à peu près à $200,000 par an. La politique annoncée nous offre $50,000 SI nous en trouvons encore $50,000 ailleurs. Nous serions donc obligés de faire des coupures dans les prévisions.

LL: Est-ce que l'offre gouvernementale n'est pas faite pour ouvrir le bâtiment seulement, ou doit-elle être considérée comme une offre finale?

J.Y. R.: Notre demande de fonds pour ouvrir, avoir un concierge, etc., était distincte de notre budget global. Il y avait urgence et il nous fallait une avance. Le ministre nous offre tout de suite $25,000 à retrancher d'un octroi définitif de $50,000, à charge pour nous (Mais en fait pas vraiment pour nous) d'en trouver $50,000 autres. Si c'est vraiment définitif pour le ministre, cela ne peut l'être pour nous.

LL: Ferez-vous une conférence de presse, quand la situation se sera démêlée, pour informer la population?

J.Y. R.: Nous n'en avons jamais parlé de façon officielle en CA, sauf en fin de réunion et tout le monde était d'accord. Je ne verrais aucun problème personnellement à ce qu'il y en ait une après chaque réunion.

LL. Existe-t-il des dissensions à l'intérieur du CA?

J.Y. R.: Il y a des divergences d'opinion, tout au plus. Et c'est parfaitement normal.

LL: A quel point la population devrait-elle participer au financement? Peut-on lui demander de participer seulement de cette façon, sans garantie de répondre à ses besoins réels? Peut-elle se sentir concernée par ce qui se passe?

J.Y. R.: La population participe déjà par ses impôts, puisqu'il s'agit d'un édifice public, mais le gouvernement s'attend à ce qu'elle montre un supplément d'engagement de son propre chef. Cela me paraît valable. C'est dans ce sens-là que nous lançons une souscription, et que nous envisageons une formule d'abonnement-cotisation au CCFM. Mais je ne crois pas que l'on puisse attendre plus: la population n'est pas tellement nombreuse d'abord, ni si riche. Dans les autres Centres de la province, la participation populaire est d'ailleurs limitée par les mêmes facteurs.

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 13 OCTOBRE
24h30 – CINEMA. "L'Homme à la tête fêlée". Réalisé par Irvin Kershner, avec Sean Connery, Joanne Woodward et Patrick O'Neal. Un poète méconnu vit d'expédients. Sa femme s'inquiète de ses crises d'humeur et d'une subite incapacité d'écrire. Aussi décide-t-elle de le confier à un psychiatre. Le poète se réfugie à la clinique du médecin. Il y subit une opération dangereuse au cerveau. (USA. '66)

DIMANCHE 14 OCTOBRE
24h00 – CINE-CLUB. "Un homme à brûler". Drame social réalisé par Valentino Orsini, Paolo et Vittorio Taviani, avec Gian Maria Volonte, Didi Perego-Spyros Focas, Turi Ferro, Vittorio Duse, Lidia Alfonsi, Marina Malfati et Sandro Sperli. Constatant que la distribution de terres expropriées au profit des paysans n'a pas encore commencé, un homme obtient de ceux-ci qu'ils labourent et sèment. Mais la mafia veille... (It. '62)

LUNDI 15 OCTOBRE
14h30 – CINEMA. "La vie est belle". Comédie réalisée et interprétée par Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, avec Noël Roquevert et Colette Richard. Deux amis travaillent dans un magasin de disques. Après avoir gagné une maison en banlieue, prix d'un concours radiophonique, ils décident de l'habiter avec leurs femmes. (Fr. '56)
24h00 – CINEMA. "La Loutre". (La Corde au cou). Drame policier réalisé par Joseph Lisbona, avec Jean Richard, Dany Robin et Magali Noël. Un homme rêve chaque nuit qu'il assassine sa femme. Il se rend chez un psychiatre où il retrouve un amour de jeunesse. Il décide alors de tuer sa femme, après s'être preparé un alibi. (Fr. '65)

MARDI 16 OCTOBRE
14h30 – CINEMA. "La Bigorne, caporal de France". Film d'aventures de Robert Darène, avec François Périer, Rossana Podesta, Robert Hirch et Henri Cogan. Le caporal La Bigorne est désigné pour mener une expedition contre les pirates de l'ocean Indien à bord d'un vieux bateau. La croisière ressemble à une fête parmi les soldats de Louis XV, jusqu'au moment où ils sont pris en chasse par un corsaire. (Fr.-It. '57)
24h00 – CINEMA. "Lilith". Drame psychologique écrit et réalisé par Robert Rossen, avec Jean Seberg, Warren Beatty et Peter Fonda. Un jeune homme s'engage dans une institution privée pour malades psychiques. Il ne tarde pas à s'éprendre d'une patiente, pour qui l'amour et la passion ne connaissent aucune loi. (USA '64)

MERCREDI 17 OCTOBRE
14h30 – CINEMA. "Mon curé chez les pauvres". Comedie réalisée par Henri Diamant-Berger, avec Yves Deniaud, Arletty et Raymond Bussières. Un brave curé de campagne, sans argent pour réparer le toit de son eglise troque un Christ ancien contre un Sacré-Coeur sulpicien. Helas' ce Christ est une pièce d'art. (Fr. '56)
24h00 – CINEMA. "La Reconstitution". Drame social réalisé par Lucien Pintilie, avec George Constantin, Emil Botta, Georges Mihaita et Vladimir Gaitan. Etre en état d'ébriété et malmener le tenancier d'un bar est passible, en Roumanie, de trois ans de prison. A moins que les deux coupables n'acceptent la reconstitution des faits sous l'oeil de la caméra. Un jour, au cours d'une telle reconstitution, d'un incident banal, on passe au drame... (Roumain '69)

JEUDI 18 OCTOBRE
14h30 – CINEMA. "C'est arrivé à Aden". Comedie réalisée par Michel Boisrond, avec Dany Robin, André Luguet, Jacques Dacqmine et Jean Bretonnière. Une troupe de theâtre ambulant se trouve bloquée à l'etranger. Les officiers de la garnison courtisent les trois vedettes debarquées dans leur ville. (Fr. '56)
24h00 – "LES ESPIONS". En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. "Lori". Robinson et Scott ont la mission d'éclaircir deux meurtres qui ont été commis dans une boîte de nuit où Lori une chanteuse noire chante.

VENDREDI 19 OCTOBRE
14h30 – CINEMA. "Un mur à Jérusalem". Montage d'actualites et de documents réalisé par Frédéric Rossif et Albert Knobler. Il y a 2,000 ans, destruction du Temple et dispersion des Juifs. Antisémitisme, ghettos, arrivée des premiers colons en Palestine, guerre de 1914-1918 et promesse des Anglais aux Arabes et aux Juifs de leur remettre la Palestine. Lutte israelo-arabe, seconde guerre mondiale et hitlérisme. Création de l'Etat d'Israël (14 mars 1948). Arrivée au pouvoir de Nasser. Guerre des Six Jours et arrivée du général Dayan. (Fr. '69)
24h00 – CINEMA. "La Vieille Dame indigne". Etude psychologique réalisée par René Allio, avec Sylvie, Etienne Bierry et Malka Ribowska, d'après Brecht. Trame musicale de Jean Ferrat. Madame Bertini a soixante-dix ans quand son mari meurt. A l'étonnement de ses enfants, elle décide de vivre... Elle mange au restaurant, prend des vacances. (Fr. '64)

CBWFT 3 — HORAIRE DE BASE

SAMEDI 13 OCTOBRE

8 55 Ouverture et horaire
9 00 Mini-fée
9 30 Yogi et Popotame
10 00 Télechrome
11 00 Mon ami Ben
11 30 Lassie
12 00 Psst! Psst! Aie! aï
13 00 La série mondiale de baseball
15 30 Echos du sport
16 00 Bagatelle
17 00 La pince à linge
17 30 Téléjournal
17 40 Nouvelles du sport
17 50 Politique federale
18 00 Le monde merveilleux de Disney
19 00 La soirée du hockey
21 30 Telejournal
21 45 Nouvelles du sport
22 00 Le football professionnel canadien
24 30 Cinema

DIMANCHE 14 OCTOBRE

8 55 Ouverture et horaire
9 00 Grangallo et Petitro
9 30 Le Roi Leo
10 00 Une fleur m'a dit
10 15 Le Jour du Seigneur
11 00 30 Dimanche
11 30 Fantaisie lyrique
12 00 La serie mondiale de baseball

En cas de pluie

Football americain
14 30 Echos du sport
15 00 La semaine verte
16 00 D'hier à demain
17 00 5 D
18 00 Politique atout
18 30 Téléjournal
18 40 Nouvelles du sport
18 50 Politique provinciale
19 00 Quelle famille!
19 30 Les beaux dimanches
22 30 La fleche du temps
23 00 Téléjournal
23 15 Sports-dimanche
23 30 Rencontres
24 00 Ciné-Club

LUNDI 15 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Les Chibouk s
10 15 Oum le Dauphin blanc
10 30 Thibaud ou les croisades
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Les chevaliers du ciel
12 00 Pepinot
12 30 Boubou
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinema
16 00 Bobino
16 30 Maigrichon et Gras Double
17 00 Daktari
18 00 Cher oncle B
18 30 Actualités 24
19 30 Mont-Joye
20 00 Destination Canada
20 30 Jason King
21 30 Les forges de St Maurice
22 00 Les Outardes
22 30 Téléjournal
22 45 Nouvelles du sport
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinéma

MARDI 16 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Minute Moumoute!
10 15 Les contes de la rive
10 30 Contes fantastiques
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Laurel et Hardy
12 00 Francis au pays des grands fauves
12 30 Boubou
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinéma
16 00 Bobino
16 30 Nic et Pic
17 00 Daniel Boone
18 00 Toma
18 30 Actualités 24
19 00 La série mondiale de baseball
21 30 Madame et son fantome
22 00 La P'tite semaine
22 30 Téléjournal
22 45 Nouvelles locales et sport
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinema

MERCREDI 17 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Clak
10 15 Contes d'enfants
10 30 Mon pays et le sien
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Le Comte Yoster a bien l'honneur
12 00 Les espiègles rient
12 30 Boubou
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinema
16 00 Bobino
16 30 Picotine
17 00 Cent fil es à marier
18 00 Docteur Simon Locke
18 30 Actualités 24
19 00 La série mondiale de baseball
21 30 Sprint
22 00 Au point (affaires publiques locales)
22 30 Téléjournal
22 45 Nouvelles locales et sport
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinema

JEUDI 18 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Minute Moumoute!
10 15 Fablio le magicien
10 30 Vers l'an 2000
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 Histoires sans paroles
12 00 Lance Lot agent secret
12 30 Boubou
13 30 Téléjournal
13 35 [illegible]
14 30 Cinema
16 00 Bobino
16 30 Grujot et Delicat
17 00 Sarto Martin
18 00 Les chevaux du soleil
18 30 Actualités 24
19 00 La série mondiale de baseball
21 30 [illegible]
22 00 [illegible]
22 30 Téléjournal
22 45 Nouvelles locales et sports
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Les espions

VENDREDI 19 OCTOBRE

9 10 Ouverture et horaire
9 15 En mouvement
9 30 Les Oraliens
9 45 Les 100 tours de Centour
10 00 Au jardin de Pierrot
10 15 Hippolyte et ses amis
10 30 Les animaux chez eux
11 00 Le gourmet farfelu
11 30 La grande aventure
12 00 Fanfreluche
12 30 Boubou
13 30 Téléjournal
13 35 Femme d'aujourd'hui
14 30 Cinéma
16 00 Bobino
16 30 Sol et Gobelet
17 00 Boney
18 00 Skippy, le kangourou
18 30 Actualités 24
19 30 Marcus Welby, M.D.
20 30 Hors série
21 30 Tournesol
22 00 Qui-Vive
22 30 Téléjournal
22 45 Nouvelles locales et sports
23 00 Appelez-moi Lise
24 00 Cinema



FAISONS DE LA MUSIQUE – Pour la première fois, cette saison nous offrirons deux series d'émissions scolaires destinées d'une part aux enfants de 8 et 9 ans, les lundis et jeudis, à partir du 15 octobre et les mercredis, à partir du 17, pour les enfants de 7 ans. Les émissions seront diffusées a 13h30. Le Ministère de l'éducation a fourni le materiel correspondant aux professeurs de musique. Profitez bien de notre émission, elle est bien faite et plaira aux élèves.

LE HOCKEY – Une nouvelle saison commence dans la Ligue nationale de hockey et les Canadiens de Montreal, malgre la perte de joueurs comme Ken Dryden, Rejean Houle et Marc Tardif, tenteront de conserver la Coupe Stanley remportée de brillante manière la saison dernière.

JEUDI 11 OCTOBRE

11 05 RADIO SONDE – Sujet libre
12 30 INFORMATIONS AGRICOLES – C'est une émission de nature a intéresser les cultivateurs aussi bien que les consommateurs, elle est préparée et animée par Louis Molin
14 03 UN ARTISTE SE RACONTE – Chanteur populaire, romancier, auteur de pièces de théâtre, peintre, producteur de disques, MOULOUDJI a touché à bien des facettes du monde artistique. Passionné par toutes ses entreprises, il se raconte au micro de Jean-Paul Nolet, depuis déja mardi
17 00 ACTUEL MANITOBA – Emission locale de participation, avec des chroniques régulières sur la consommation, les grands spectacles, les films, l'histoire et "A petit feu". On vous invite a écrire aux soins de l'emission, a nous faire savoir ce qui se passe dans votre organisation ou votre localité. L'equipe d'Actuel s'est deplacée à St-Lazare et Ste-Rose en fin de semaine et elle se rendra dans d'autres localités ultérieurement.
20 00 PREMIERES – A l'affiche, "Fièvres" de Marie-Claire Blais: narratrice Dyne Mousseau, realisation: Madeleine Gérôme
21.30 A CAPPELLA – Interpretations du choeur polytechnique de Montreal, sous la direction de Marcel Laurencelle.
23 30 JAZZ ET BLUES – Au programme: "Understanding" de Roy Brooks par l'auteur; "Some Echoes" de Gibbs par Gary Barton; "Bee Vamp" d'Eric Dolphy par l'auteur

VENDREDI 12 OCTOBRE

11 05 RADIO SONDE – Le ralliement du rire
19 30 ORCHESTRE SYMPHONIQUE – Ouverture "Egmont" et Concerto no 1, opus 15 de Beethoven, Symphonie alpestre opus 64 de Strauss, avec Michel Beroff au piano et l'Orchestre symphonique de Montreal, sous la direction de Decker
21 30 "Portrait de Graham Greene", avec l'invité, Georges Belmont, ami de Joyce et de Beckett, poète et romancier
23 30 JAZZ ET BLUES – Au programme "Cryin' the blues" de Lightnin' Hopkins par l'auteur; "Reunion Blues" de Jackson par Oscar Peterson; "Fine and Mellow de Billie Holiday par l'auteur; "Blues" de Giuffre et Russel par les auteurs.

SAMEDI 13 OCTOBRE

7.03 PYJAMA ET BROSSE A DENTS – Emissions de "nouveautés" animée par Germain Massicotte
13 00 DISCOTHEQUE OUVERTE – Les auditeurs demandent les disques qui leur plaisent, au no 956-1690, en faisant les frais d'appel en cas d'appel interurbain

Nous diffuserons la partie de BASEBALL (l'heure reste a communiquer)

DIMANCHE 14 OCTOBRE

Partie de BASEBALL dont nous ne connaissons pas encore l'heure de diffusion

LUNDI 15 OCTOBRE

13 30 FAISONS DE LA MUSIQUE – Premiere émission de musique destinée aux ecoliers de 8 et 9 ans

MARDI 16 OCTOBRE

21 30 LES GRANDES RELIGIONS – C'est une longue serie d'émissions qui portera sur le judaïsme et qui commence sur nos ondes. L'étude de cette religion ne peut manquer d'intéresser les auditeurs puisque c'est a partir de données du judaïsme ancien que ce sont peu a peu constitués en systemes religieux autonomes le christianisme d'abord, puis l'Islam

Partie de BASEBALL (heure a communiquer)

FILMS À L'ÉCRAN

J'AI MON VOYAGE

Film Canadien. Comedie realisée par Denis Héroux. Principaux interprètes: Jean Lefebvre, Dominique Michel.

Jean-Louis Cartier, un Français établi à Quebec et marié à une Canadienne, Danielle, décide d'accepter un poste à Vancouver. Le couple part donc en direction du Pacifique avec ses deux enfants, se proposant de camper en route à l'aide d'une roulotte. Les mésaventures ne manquent pas au long de cette odyssée. A leur arrivée à Vancouver, Jean-Louis est confondu avec un industriel français. De là...

Le scénariste tenait un thème riche en possibilites satiriques qu'il s'est cependant contenté d'explorer en surface avec des situations assez faciles. Le film n'en est pas moins assez plaisant et la mise en scène témoigne du metier du réalisateur. Dominique Michel joue trop continuellement sur un seul ton, alors que Jean Lefebvre, avec son savoir-faire de comédien expérimenté, arrive à conférer quelques nuances à un personnage stéréotypé.

Cette comedie inégale base ses situations comiques sur une présentation caricaturale des problèmes de communication entre Canadiens des deux langues.

Pour tous – à voir.

THE HIRELING

Drame psychologique réalisé par Alan Bridges, d'après le roman de L.P. Hartley. Principaux interprètes: Sarah Miles, Robert Shaw.

Lady Helen Franklin sort de clinique après avoir été soignée pour une dépression à la suite de la mort de son mari. Elle engage la conversation avec le chauffeur de la voiture de louage qui la ramène chez elle. Comme cette expérience la réconforte, elle prend l'habitude d'engager ce chauffeur, un certain Leadbetter, pour des promenades. Leadbetter se méprend sur l'intérêt que lui porte Lady Franklin et...

Dans un style discret et précis, du moins dans la première partie, le film expose avec subtilité le développement des relations entre les personnages en même temps qu'il signale clairement l'existence des barrières sociales. L'ensemble s'avère donc fort intéressant même si la conclusion est un peu trop facile et évidente. L'interprétation des deux rôles principaux est d'ailleurs remarquablement assumée par les vedettes.

Classification: Mature.

Jeunesse-Canada-Monde au Centre Culturel



De gauche à droite Hélène Cyr, Ont., Sabine Von Roser, C.-B., Mike Allen, Ont., Nicole Dupéré, Ont., David Petrosky, Alta, Juanita Hernández, Mexique, Claire Fortin, Ont., Margot Arseneau, N.-B., Alain Wood, Qué., Marie-Josée Harec, Qué., Arif Ghory, Terre-Neuve.

Dix jeunes canadiens venus d'un peu partout travaillent depuis le 16 septembre au Centre culturel de Saint-Boniface. "C'est un projet d'un mois, dans le cadre du programme Jeunesse Canada-Monde", nous a dit Margot Arseneau, monitrice. Le groupe se rendra ensuite aux Maritimes où il sera rejoint par le groupe du pays-échange, soit le Mexique. Le séjour au Mexique, après Noël, sera d'une durée de près de six mois et là encore les jeunes, âgés de 16 à 20 ans, seront à la disposition des communautés et des groupes qui demandent de l'aide.

Jeunesse Canada-Monde est une association à but non lucratif, offrant un programme jeunesse à dimension internationale. Fondée en 1971, elle reçoit des subventions du Secrétariat d'Etat. Elle vise à procurer à des jeunes les moyens de vivre une expérience intense d'éducation et de formation personnelle par un programme d'échange pluri-national s'appuyant sur la communication interpersonnelle et l'immersion socio-culturelle. Près de 240 canadiens, choisis au prorata de la répartition sociale et économique de la population canadienne, participent à ce programme.

En tout, plus de 550 jeunes provenant de quatre continents oeuvrent au développement collectif d'une soixantaine de communautés locales, au Cameroun, en Malaisie, au Mexique, en Tunisie, en Yougoslavie, au Sénégal et aux Iles Fidji.

"Notre accueil au Manitoba fut des plus chaleureux, et notre travail au Centre consiste surtout en décorations, aménagements des locaux et du secrétariat général. Nous avons aussi visité les sites historiques et quelques villages francophones. Nous allons sûrement garder un bon souvenir du Manitoba" de nous dire Mlle Arseneau.

CALENDRIER DE JOUTES DE HOCKEY

CKSB RADIO-CANADA



Mercredi	10 octobre	MONTREAL	à MINNESOTA	20h00
Dimanche	21 octobre	MONTREAL	à N.Y. RANGERS	18h00
Mercredi	24 octobre	MONTREAL	à PITTSBURGH	17h30
Jeudi	25 octobre	MONTREAL	à PHILADELPHIE	19h00
Dimanche	4 novembre	MONTREAL	à BUFFALO	18h00
Jeudi	8 novembre	MONTREAL	à BOSTON	17h30
Dimanche	18 novembre	MONTREAL	à DETROIT	18h00
Mercredi	21 novembre	MONTREAL	à MINNESOTA	20h00
Samedi	24 novembre	MONTREAL	à PITTSBURGH	19h00
Dimanche	25 novembre	MONTREAL	à CHICAGO	19h30
Dimanche	2 décembre	MONTREAL	à ATLANTA	18h00
Jeudi	6 décembre	MONTREAL	à N.Y. ISLANDERS	18h30
Mardi	11 décembre	MONTREAL	à VANCOUVER	22h00
Vendredi	14 décembre	MONTREAL	à CALIFORNIE	22h00
Samedi	15 décembre	MONTREAL	à LOS ANGELES	22h00
Mardi	18 décembre	CALIFORNIE	à MONTREAL	19h00
Jeudi	20 décembre	MONTREAL	à BUFFALO	19h00
Dimanche	23 décembre	MONTREAL	à N.Y. ISLANDERS	18h00

A DECOUPER ET CONSERVER

spectacles et arts

Activités au C.S.B.

Comité des relations extérieures: Cette année, au Collège de Saint-Boniface, il y a un comité des relations extérieures créé en vue d'informer les gens de l'extérieur des activités au Collège.

Tournoi d'automne: Le 21 septembre, tous les étudiants de la neuvième et de la dixième année ont participé avec enthousiasme à un tournoi d'automne. La semaine suivante les étudiants de la onzième et de la douzième année ont eu leur tour. Le but de ce tournoi est d'amener tous les étudiants, anciens et nouveaux, à mieux se connaître. Les étudiants ont participé aux sports suivants: le football, le soccer et le drapeau.

Voyage-échange: Le vendredi 28 septembre, le groupe d'étudiants qui ont participé au voyage-échange cet été ont reçu leur hôte du Québec. Nos visiteurs ont participé à nos cours avec plaisir, les 1, 3 et 5 octobre. Ils veulent connaître la vie française au Collège. Ils ont aussi visité les villes de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Nombre d'étudiants: La population étudiante du Collège augmente à chaque année. Le Collège ouvrit ses portes à près de 400 étudiants dont 150 nouveaux. Le pourcentage d'accroissement de la population collégiale pour 1973-1974 est de 26%.

"PETITE ANNONCE"

Attention, Attention, Attention, ce n'est pas la fin du monde, mais presque l'' Croyez-moi !!'

Imaginez-vous qu'il y a eu au Collège le 9 octobre le lancement NON PAS d'une balle de baseball, NI de tennis, MAIS d'un tirage NON PAS de culottes, NI de vaches, MAIS de billets NON pas d'avion ou de train, MAIS de loterie au coût minime, même très minime de 100 NON PAS "SANG", MAIS de cent cents. On vous encourage beaucoup de ramasser les cents qui vous passent dans les mains, même dans celles des autres "si vous voulez", parce que nous voulons vous apporter la joie d'être le très réputé: R.C.A. "Victor" (qui veut dire gagnant en latin).

Comité des relations extérieures, du C.S.B. (secondaire).

Les Gais Manitobains présentent l'Atelier octobre

Conscients des possibilités dans le loisir-danse, follement ambitieux, grâce au Conseil Canadien des Arts Populaires, grâce à la Fédération des Loisirs-Danse du Québec et au fonds d'animation culturelle reçu du Centre Culturel de Saint-Boniface, les Gais Manitobains organisent un atelier provincial de danse. Intitulé "Atelier Octobre" parce qu'il se passe du 19 au 21 octobre, nous prévoyons lancer notre animation de danse au niveau provincial avec cette activité.

L'intention est de donner la "manie" de la danse à tous ceux qui veulent s'y exposer. L'intérêt est là, il s'agit de l'exploiter systématiquement et c'est pour cette raison que nous accordons cinq participants à chaque Comité Culturel et Centre Culturel déjà formes. En plus nous invitons les jeunes des écoles secondaires, ceux qui ont apprécie nos ateliers aux journées Mélo-Mani, de bien vouloir s'inscrire. Les moniteurs et monitrices les projets jeunesse et les emballés du Comité Jeunesse sont spécialement invités à s'inscrire. En guise de suite à Atelier octobre, nous comptons organiser deux autres fins de semaine, sur une échelle plus restreinte, pour former des meneurs et meneuses de danse, des personnes ressources qui retourneront dans leur centre former, peut-être, un noyau d'équipe de danse.

L'organisation de l'Atelier sera des plus compétentes et des plus intéressantes. Depuis l'inscription, vendredi soir, jusqu'à la clôture, dimanche après-midi, tout votre temps sera occupé. L'enseignement sera de la plus grande qualité:

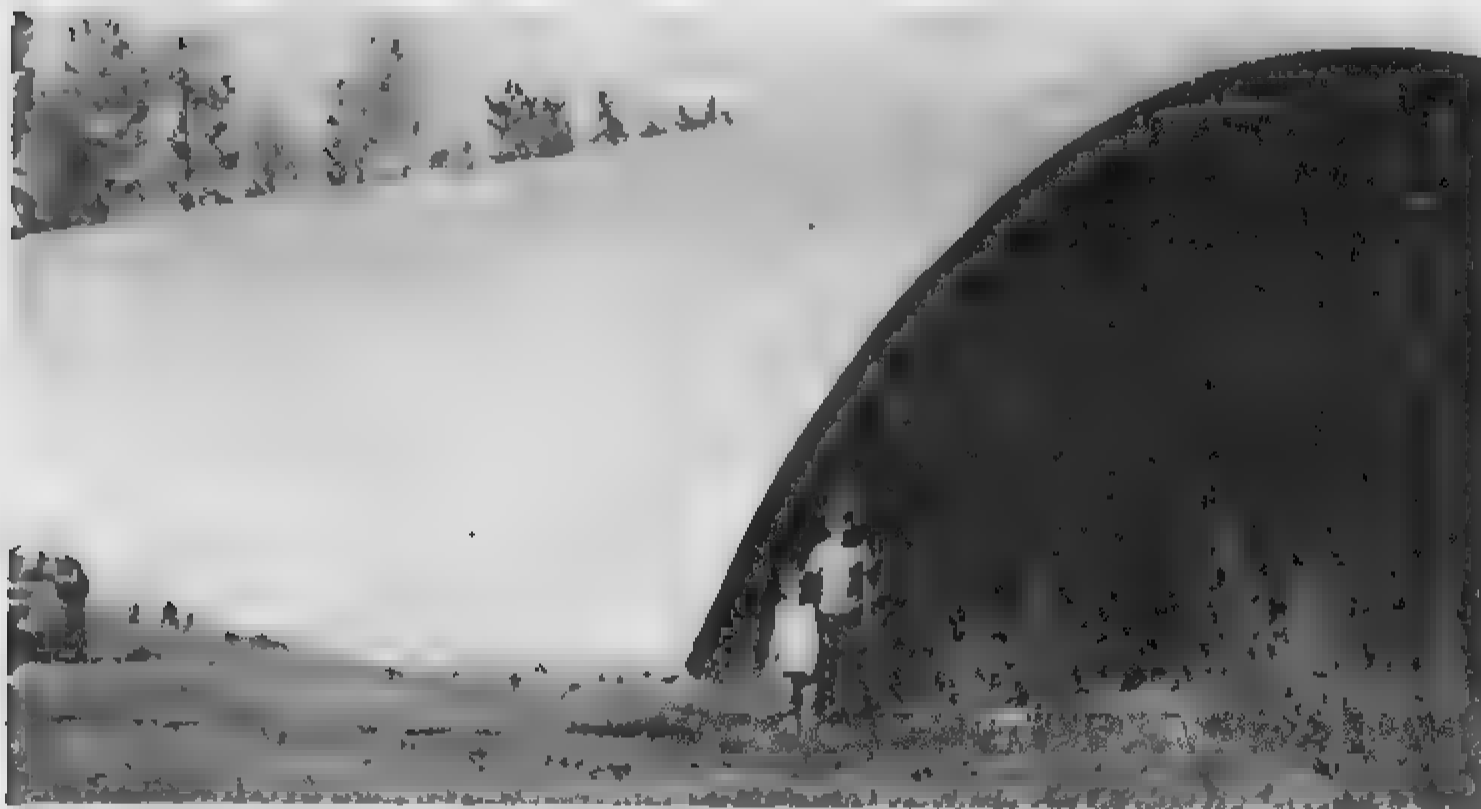
1 - Jean Trudel (Fédération Loisir-Danse du Québec) recherchiste et professeur de danses Canadienne.
2- Michel Landry (Conseil Canadien des Arts Populaires) danses internationales.
3 - Lucien Loiselle (Gais Manitobains) danses récréatives.

Repas, enseignement, coucher, soirées, déplacements, et tout cela pour une inscription minime de cinq dollars. Informez-vous donc immédiatement auprès du secrétariat du Centre Culturel ou de Mme Raymonde Desrochers (233-1610) le plus tôt possible.

Nous n'acceptons que cent (100) inscriptions... premier venu, premier servi!

SPORTS

Nouveauté à l'Étoile du Soir
(La Salle, Manitoba)



Entrepôt pour motoneiges qui sera terminé pour la mi-novembre.



M. Maurice Sherwood, proprietaire de l'Etoile du Soir, préparant ses motoneiges pour l'hiver

C'est en 1967, après avoir visité les Laurentides au Québec où les chalets de ski sont à la mode, que M. Maurice Sherwood eut l'idée de construire un chalet sur son terrain situé à mi-chemin entre Saint-Norbert et La Salle, soit à sept milles de Saint-Norbert.

Une adaptation majeure s'imposait cependant, étant donné la différence entre le terrain du Manitoba et celui des Laurentides. La motoneige, qui devenait de plus en plus populaire à ce temps là, offrait un marché nouveau à ce genre de chalet et c'est ce qui decidait M. Sherwood à se lancer dans cette nouvelle entreprise.

Son idée se concrétisait en 1970 et un restaurant licencié de cent pieds de long par quarante de large ouvrait ses portes. L'année suivante, une addition de 40 pieds s'avérait nécessaire et cette année, 3 ans plus tard, on y ajoute un entrepôt de 182 pieds par 50.

Le nombre de motoneigistes, qui se servent des facilités que nous leur offrons, a augmenté d'année en année. En 1970, 1,000 personnes se servirent, pour une somme nominale, du terrain environnant pour promenades en motoneige; l'an dernier le nombre s'élevait à 2,700.

C'est donc dire que les amateurs de la motoneige ont trouvé refuge à l'Etoile du Soir. En plus des 500 acres à leur disposition, la rivière La Salle qui côtoie le terrain offre un parcours de 90 milles (de 6 milles au nord de Saint-Eustache jusqu'à la rivière Rouge).

Si cet etablissement semble favoriser les motoneiges, il ne faudrait pas oublier que le restaurant, ouvert à l'année longue, est à la disposition de tous. En d'autres mots, tous sont les bienvenus: individus, familles ou groupes.

DANIEL POULIN



La scène sportive ne manque pas d'activités, un peu partout dans les grandes villes nord-americaines. Winnipeg n'echappe pas à ce phénomene, et présentement, deux sports d'importance retiennent l'attention.

Le football, tant professionnel que colleg al ou amateur, jouit d'une popularité à toute epreuve dans le coeur des canadiens de l'ouest. Ainsi, apres avoir connu une saison pleine de succes, les Blue Bombers se retrouvent cette annee en pleine cave du classement, partageant ce douteux honneur avec des habitues à ce rang, les Lions de la Colombie-Britannique. Nonobstant ce fait, les foules se maintiennent au stade local et, il faut le reconnaître, le spectacle n'a pas perdu de son eclat, le jeu etant tout aussi passionnant et plein de rebondissements. D'ailleurs, il faut se mefier des chiffres, ou, tout au moins, il faut savoir interpreter des statistiques. Il s'est produit dans la ligue canadienne de football un renversement de situation cette saison; la conference de l'ouest, elle qui dominait sa soeur de l'est l'an dernier, offre un rendement tres inférieur à celui qu'elle maintenait ces dernières saisons. Les Bombers ont faibli, c'est un fait; mais que dire de la debandade des Stampeders de Calgary qui viennent d'encaisser deux superbes défaites devant les Argonauts et les Alouettes? Quant aux Eskimos, ils n'ont tout de même pas su mieux faire qu'un match nul avec nos Bombers, dans un match dominé presque totalement par l'offensive des Blue Bombers. Quand on y regarde d'assez pres, l'on decouvre tres vite que la performance des Blue Bombers est l'une des plus regulières du circuit, la plupart des rencontres ayant ete chaudement contestees. Et somme toute, l'alignement des Bombers presente beaucoup d'equilibre, la defensive completant tres bien l'offensive. Enfin, sans vouloir trouver d'echappatoire, il ne faut vraiment pas passer sous silence le depart des etoiles de la saison derniere, Thorpe et Herron, qui, a eux seuls, representaient plus de la moitie des gains de l'equipe. Non, les Blue Bombers ne sont pas une si mauvaise equipe, et il est facilement comprehensible de voir les assistances se maintenir aux matches locaux. La fidelité des partisans à son équipe n'est pas aveugle; elle répond simplement au bon sens.

De par les annees passees, on avait l'habitude de parler de fièvre du hockey qui regagnait la majorité des canadiens d'un bout à l'autre du pays à l'automne. Après tout, le hockey a longtemps éte l'apanage du Canada, ce qui n'est certes plus le cas, il faut l'avouer. Malgré tout, deux bonnes équipes semblent en voie de connaître de relatifs succès à Winnipeg: les Jets, de l'association mondiale, et les Clubs, de la ligue junior de l'ouest canadien.

La première annee d'existence des Jets aura été glorieuse, tout au moins sur le plan du jeu comme tel. Ils ont facilement fini au premier rang de leur section, et tout fonctionnait à merveille dans l'equipe. Proprietaires et employés font corps, et l'entraîneur est en or. Une seule ombre au tableau, et elle est de taille: les tourniquets ne tournent pas suffisamment au gout des patrons et une menace plane si les moyennes d'assistance aux rencontres locales n'augmentent pas: l'equipe démenagera. A tout evenement, les Jets ont termine leur pre-saison, ne connaissant pas le succes auxquels ils nous avaient habitues l'an dernier. Peut-être est-ce mieux ainsi: l'équilibre des forces (faiblesses?) se rétablira à la longue, et le public goûtera à un produit à peu près identique partout dans ce circuit.

Une note gaie cependant au hockey: les Clubs de Gerry Brisson se sont permis un début de saison epoustouflant, eux qui n'avaient pas brillé de tous leurs feux dans leur serie de rencontres d'avant-saison. Il fallait un bon debut aux Clubs, ne serait-ce que pour faire oublier l'affreuse saison des Jets junior de l'an dernier. Et je crois sincèrement que le hockey junior mérite tout notre appui: que les jeunes jouent bien ou mal, ils jouent avec coeur et ils croient encore à la pureté de ce sport, oh! combien galvaudé et avili de nos jours!

Le Petit Coin

Félicitations aux gagnants du premier concours et merci mes amis pour votre belle participation! Bicolo!



Voici les gagnants du concours "Retour en Classe"

No de membre 142
Joanne Lussier, 11 ans
19, baie Cypress
St-Boniface, Manitoba

No de membre 42
Jacqueline Balcaen, 8 ans
849, rue de l'Eglise
St-Norbert, Manitoba

No de membre 197
Jocelyne Gagnon, 9 ans
La Broquerie, Manitoba

No de membre 1725
Michelle Delorme
St-Adolphe, Manitoba

No de membre 844
Nathalie Gagné, 6 ans
162, Monk
St-Boniface, Manitoba

J'ai reçu de tres belles histoires. En voici quelques-unes.

RETOUR EN CLASSE

Leo se force à tenir ses yeux ouverts pendant qu'il mange son dejeuner

Maintenant, éveille il est content de se rendre a l'école pour le premier jour.

"Oh que c'est dur dans cette classe! Quel bruit! Je ne peux pas penser ici... la tête me fend".

Enfin la récréation. Léo court jouer au ballon avec ses amis. Il retrouve sa bonne humeur Il est maintenant content d'être a l'école.

Brigitte Gosselin, 9 ans
Saint-Malo, Manitoba

RETOUR EN CLASSE

Drelin Drelin sonne l'horloge de Jean Pierre "Le premier jour d'école" dit Jean-Pierre en se levant. "Faut que je décolle du lit"

"Viens dejeuner" lui crie maman de la cuisine. "Mange tes céréales et prends tes livres"

A l'école Jean-Pierre revoit ses amis et son professeur. Cette année le travail est plus difficile et notre garçonnet travaille d'arrache-pied. Il ne comprend pas toujours mais il essaie quand même de s'appliquer. Ce n'est pas facile quand on est turbulent et qu'on a une imagination comme celle de Jean-Pierre

Drelin Drelin! Encore une sonnerie mais cette fois elle annonce la délivrance. Enfin, Jean-Pierre peut courir à sa guise

Remi Aquin, 10 ans
Morinville, Alberta

RETOUR EN CLASSE

Ce matin Pascalet s'est leve de bonne heure pour aller en classe Il est un peu nerveux, c'est sa premiere journée. Vite il s'habilla et prit son cartable, embrassa sa maman et partit

Deja il est mis au travail. C'est la période de lecture. Il lit son histoire attentivement car il veut faire un bon travail

Bravo, la cloche sonne! C'est le temps d'aller à la récréation. Gaiement il prend le ballon de football et se met à jouer avec ses copains. Comme il est content de sa journée!

Joanne Lussier, 11 ans
19, baie Cypress
Saint-Boniface, Manitoba

RETOUR EN CLASSE

Guy se lève, prend un bon déjeuner de ceréréales chaudes. Il prend son sac d'ecolier et part pour l'école. Il se met vite au travail pour faire une bonne année. Il est content de retrouver ses camarades de jeux après la classe

Brigitte Vermette, 7 ans
Aubigny, Manitoba

MOTS CROISÉS...

a possédée
b réponse affirmative
c ce que les Chinois mangent
d océan
e ce crayon est à moi, c'est ... crayon
f par lequel on sent
g interjection pour exciter
h bouche d'oiseau
i 2 fois
j terre entourée d'eau
k adjectif démonstratif
l choisi
m qui n'est pas haut
n article
o danse
p adjectif possessif
q quadrupède aux grandes oreilles (2)

	E	A	C
D			
B			
F			

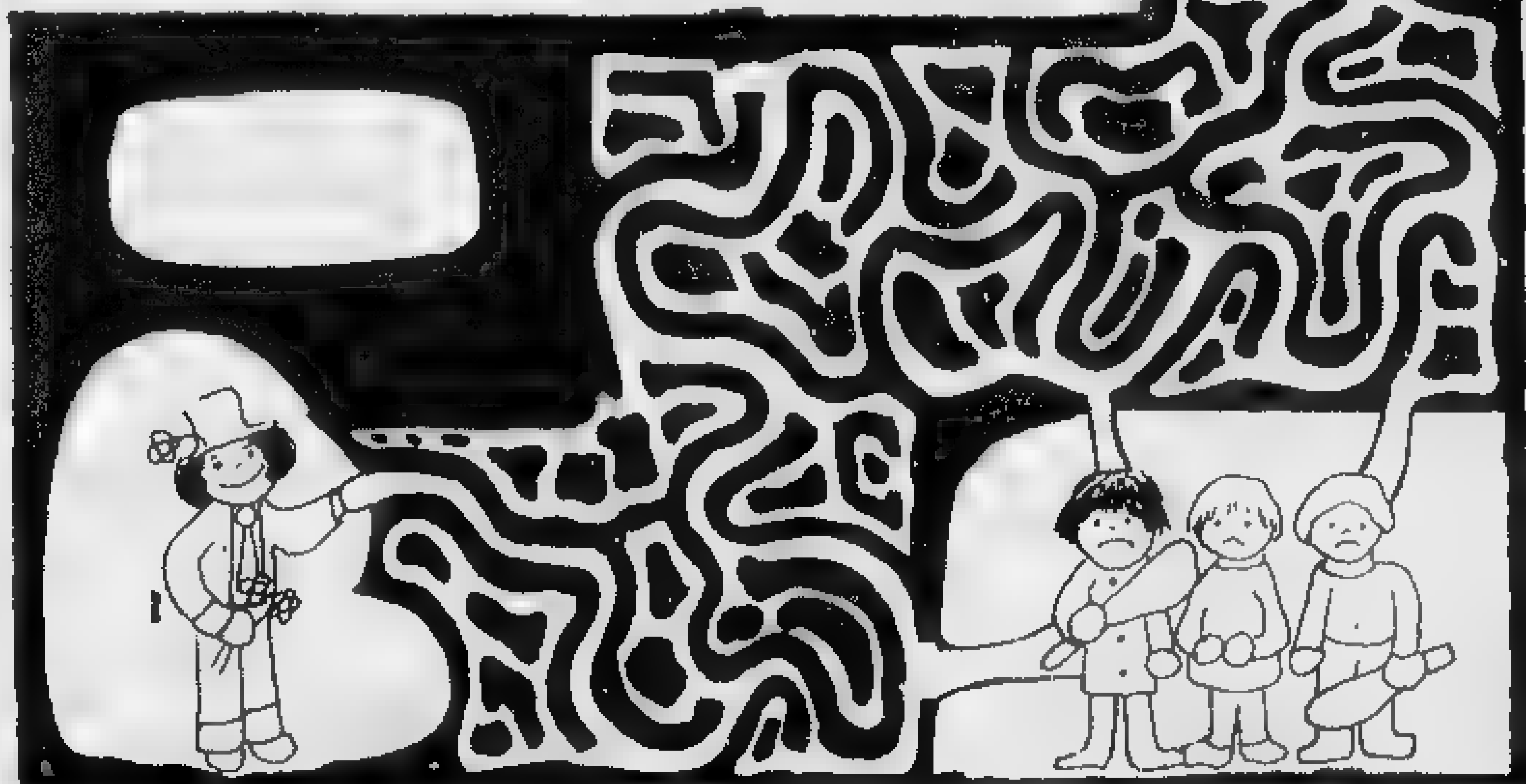
	i	L	K
H			
J			
G			

	O	q	N
O			
q			
N			

— reponses la semaine prochaine —

CHRISTIAN VOUDRAIT REJOINDRE SA BIEN-AIMÉE MARTINE... COMMENT FERA-T-IL POUR EVITER LES TROIS JALOUX







— Tu as mal aux dents ?
— Non. Mais cette musique me casse les oreilles !

UN MOT DE 5 LETTRES

QUI A DE LA VALEUR
5 lettres

INSTRUCTIONS :

1—Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.
2—Rature ce mot dans ta liste.
3—Dès que tu auras encercié tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

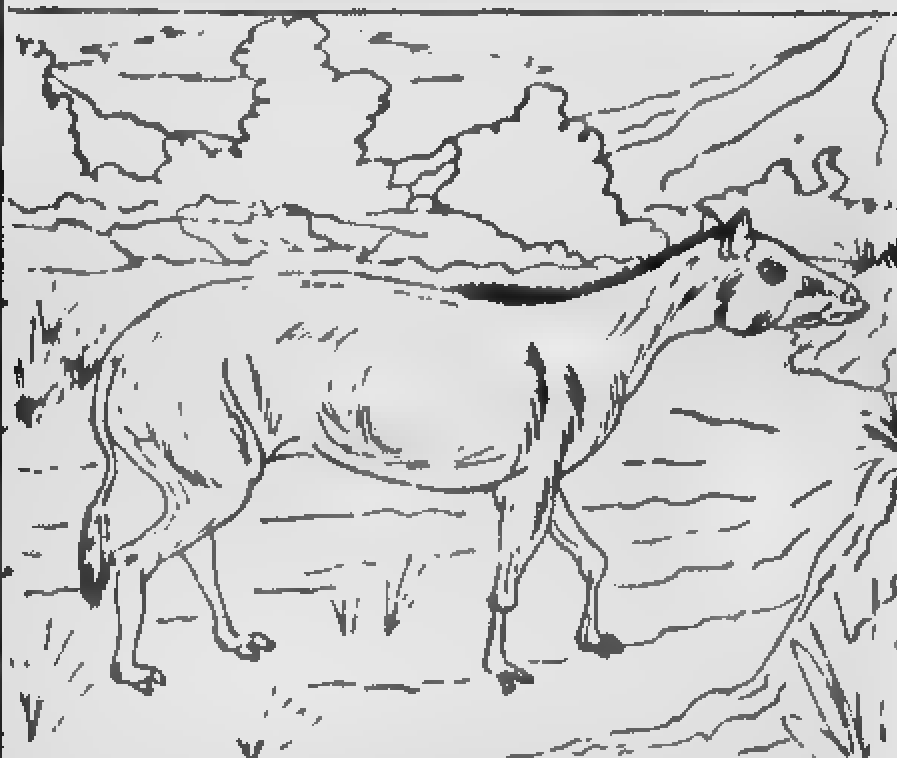
D	E	U	Q	E	H	T	O	I	L	B	I	B	I	S
D	R	O	B	U	S	U	B	A	L	E	I	N	E	B
E	G	A	D	N	A	B	A	S	C	U	L	E	U	B
I	M	C	V	Y	D	R	O	B	A	B	A	S	G	O
B	E	E	O	U	B	A	L	L	O	N	E	I	O	U
T	I	B	T	L	B	L	E	U	E	T	D	B	D	R
N	E	Z	E	P	B	J	L	E	B	R	A	B	E	D
E	X	S	A	B	A	E	B	R	R	T	C	O	L	O
M	O	B	U	R	V	B	A	B	O	U	I	N	U	N
M	B	U	B	E	R	S	N	N	D	O	R	D	O	N
A	A	I	R	U	Y	E	C	B	E	B	R	E	B	E
Y	V	S	U	G	B	A	V	A	R	D	A	G	E	M
U	E	S	I	A	R	B	L	Z	T	O	B	I	N	E
R	R	O	T	B	R	E	F	A	C	E	U	E	I	N
B	O	N	D	N	A	G	I	R	B	U	B	B	R	T

Baba
Bâbord
Babouin
Bague
Balayeuse
Baleine
Ballon
Banc
Bandage
Baptême
Barbe
Barricade
Bascule
Bâton
Bavardage
Bayer

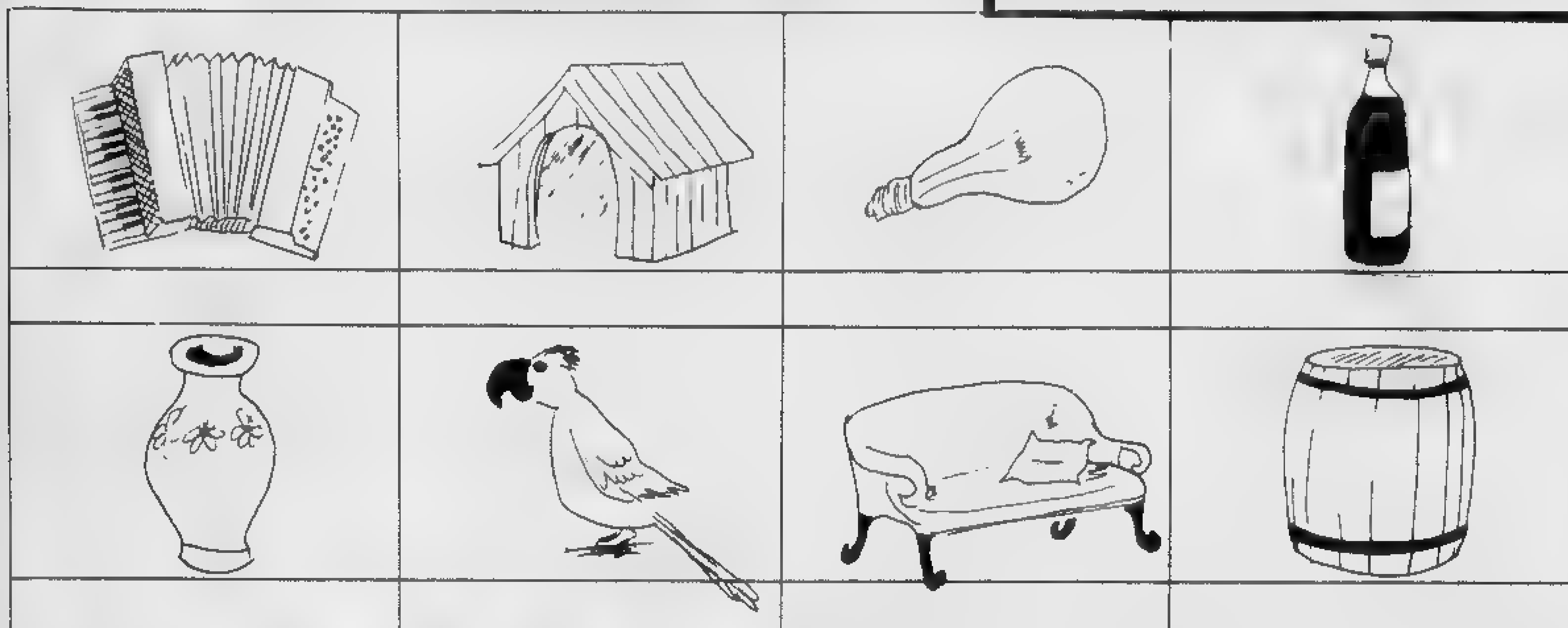
Bazar
Bébé
Beige
Bêta
Bénir
Bise
Bibliothèque
Bizarre
Bloc
Bleuet
Bond
Bord
Bouledogue
Bouleverser
Bourdonnement
Bout

Boxe
Boyau
Brai
Bras
Bref
Broder
Brigand
Brou
Bruit
Bruyamment
Buisson
Buvard
Face
Ibis
Obus

L'ANCÊTRE DU CHEVAL



IL Y A DES MILLIONS D'ANNÉES, LE CHEVAL ÉTAIT UN PETIT ANIMAL DE LA GROSSEUR D'UN RENARD AYANT 4 DOIGTS À SES PATTES DE DEVANT ET 3 DOIGTS AUX PATTES DE DERRIÈRE. SA SEULE ARME CONTRE LES ANIMAUX CARNASSIERS ÉTAIT SA VITESSE. C'EST À FORCE DE COURIR AINSI PENDANT DES GÉNÉRATIONS QUE SES PIEDS CHANGERENT DE FORME: SES DOIGTS DU MILIEU SE DÉVELOPPÈRENT, LEURS ONGLES DURCIRENT, ET LES AUTRES DOIGTS DISPARURENT.
CES DOIGTS CENTRAUX SONT AUJOURD'HUI LES SABOTS DU CHEVAL.



VOCABULAIRE

TU DOIS TROUVER LE MOT JUSTE POUR CHACUN DES MOTS ILLUSTRÉS.

CONCOURS BALLONS



Si tu as 6 ans ou moins...
Vite, dessine un beau ballon pour chacun des enfants. Colore le portrait et envoie-le à: Bicolo
C.P. 262, St-Pierre

(remplir ce coupon avec le dessin.)

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom
Adresse
Code postal
Ville
Age Grade

Les Cavaliers de Mai

Un roman de Saint-Ange

7e épisode



Non, il était temps pour lui de se reprendre, d'échapper au piège tendu, au cours d'une péripétie dramatique.

Janine revenait vers lui en souriant, elle fut frappée par son air compassé et en elle-même se lamenta.

"Oh ! comme il me fuit de nouveau. Nous étions si proches l'un de l'autre. Son émoi répondait au mien, j'en suis sûre. La minute merveilleuse a fui sans retour... Mariana, bien involontairement, a gâché ma félicité.

Bravement, elle accentua son sourire.

– Vous avez entendu? Ma famille s'impatiente et me reclame. Je dois m'arracher à ces lieux et n'ai plus à solliciter de vous qu'un service: me reconduire. Pardonnez-moi de vous imposer cette dernière corvée.

Il protesta avec une civilité qui la glaça:

– C'est une agréable diversion. Je suis à vos ordres.

Dans le vestibule, Anaïs et Pascalon intervinrent avec leur cordialité exuberante. Alors que Janine se dépouillait de sa cape, Anaïs la lui maintint sur les épaules.

– Gardez-la. Le vent est encore frisquet et revenez nous voir, mais prenez le bateau à Cannes, ce sera plus prudent.

Correns assistait à l'échange d'amabilites avec impatience.

"Il ne manquait plus que cela. Elle l'invite ! Ah ! ces vieux domestiques dont on doit supporter les quatre volontés !"

Sur le seuil, Anaïs attendrie, ne manqua pas de les regarder s'éloigner sous la voûte des arbres, marchant l'un à côté de l'autre, muets, ruminant chacun des pensées qu'elle était loin d'imaginer aussi moroses et décevantes.

•
• •

Le chriscraft traînait une blanche queue de comète sur le golfe apaisé et d'un bleu dur.

Debout, derrière Correns, Janine se laissait emporter, regard perdu parmi les mouettes qui couraient, par vagues blanches, dans le bleu léger du ciel.

Elle se laissait emporter sur une trajectoire trop stricte à son gré, vers les rochers où sa maison s'agrippait où pointaient les cyprès.

Que Jean Correns ne l'entraînait-il, au chant profond du moteur, par-delà les îles, vers le grand large et le bonheur de deux âmes accordees...

Une vigie avait signalé leur venue. Trois personnages descendaient les escaliers des terrasses pour atteindre la jetée fermant le petit port privé.

Elle reconnut Fabien.

Déjà là? (Elle avait eu sa belle-mère au téléphone, sans intermédiaire.) Il exagère !"

Dans un virage savant, puis moteur stoppé, l'embarcation vint accoster en douceur.

Pour débarquer, Janine refusa la main tendue de Bertini. Mariana la reçut aussitôt dans ses bras.

– Ma petite fille !

– Mariana chérie, c'est à M. Correns que tu dois de me revoir !

Celui-ci avait déjà jeté un filin que David s'était empressé d'amarrer. Il débarqua à son tour.

Pour le saluer, Mme Vagères remit Janine à son frère qui la berça contre lui, la ballotta plutôt, avant de lui imposer une sorte de danse sauvage.

– Toi... toi... c'est évidemment toi qu'il fallait récupérer d'abord, mais qu'as-tu fait de mon bateau, chipie?

Toujours emportée dans le tourbillon de la tendresse fraternelle, elle tourna la tête vers Correns.

– Avez-vous appris ce qu'il était devenu?

– Oui, drossé contre les rochers, comme prévu, il sera ramené à l'abri par Toquebio. Il n'a pas trop de mal, paraît-il. Vous n'aurez perdu que le mât et les voiles.

Il fallait que lui, Jean Correns, renonçât au rêve éclos avec la soudaineté d'un miracle alors que Janine lui manifestait, quelques minutes plus tôt, une gratitude enfantine.

Il se résignerait. Ce rêve eût bousculé ses projets, désorganisé son programme de travaux.

Se verrait-il, désormais, à la satisfaction du couple Anaïs-Pascalon, arraché à son existence de reclus laborieux et entraîné dans le labyrinthe des vaines complications sentimentales?

à suivre...

PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore, usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets ô saint Jude de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

28 787 28 P

...OEURS

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues

O Marie Reine des Coeurs avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et de Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel ou tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et un sur pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie ... guérissez-nous. Nous ... confiance en vous (3 fois)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs se confesser et faire la sainte communion.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE CHURCHILL
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Les soumissions cachetées a... portant la mention "SOUMISSION POUR LA RÉPARATION DU BATEAU DRAGUE CHURCHILL NO 2, PORT DE CHURCHILL, CHURCHILL, MANITOBA" seront reçues au bureau du Secrétaire de la corporation, Conseil des ports nationaux, pièce 1820-A, Tour C, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1A 0N6 jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, jeudi, le 25 octobre 1973, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil.

Devis, formules de soumission et de contrat, cahier des conditions ouvrières et enveloppes pré-adressées ne peuvent être obtenus qu'en s'adressant au bureau du Secrétaire de la Corporation, Conseil des ports nationaux contre un dépôt de cent dollars ($100.00) lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susmentionnés en deça d'un mois de la date ... des soumissions ... ne sont pas retournés dans ce délai le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, ... ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F B ...
Secrétaire de la corporation

OTTAWA, Ontario
le 3 octobre 1973

Les grands compositeurs : Field

Les passants s'arrêtaient souvent pour écouter la musique provenant d'une maison de Golden Square à Dublin. C'était Robert Field jouant du violon ou son père John du piano-forte. Ils valaient toujours la peine d'être écoutés, ne serait-ce même que pendant quelques secondes.

La maison était une modeste école de musique dirigée par ce violoniste irlandais qui jouait dans un orchestre de théâtre, et par son père.

Le jeune Field, né dans une famille de musiciens, était naturellement doué, mais il ne fut pas facile de lui faire cultiver son talent. Comme la plupart des enfants, il était rebelle à l'étude et on dit que son père devait le fouetter avant qu'il ne consente à se mettre au travail.

Cela se produisait si souvent que le jeune garçon s'enfuyait en pleurant de la maison, où seule la faim le poussait à retourner, honteux et malheureux. Mais peu après on le retrouvait perché sur son tabouret, sous la surveillance de son père.

Le talent de Field s'épanouit rapidement. A dix ans, "le très admiré John Field", comme le nommaient les affiches, jouait en maître devant le public enthousiaste de Dublin. Une brillante carrière de pianiste s'ouvrait devant lui.

En fait, Field est surtout connu en tant que compositeur, sa réputation reposant principalement sur les nocturnes qu'il devait écrire plus tard. Il est reconnu comme étant le créateur de cette forme de rêverie musicale.

Son père l'emmena à Londres, où il fut mis en apprentissage chez Muzio Clementi, compositeur et facteur de pianos, pour lequel il travailla pendant cinq ans, à présenter les nouveaux instruments aux éventuels acheteurs.

Mais c'est en l'emmenant en Europe que Clementi le lança vraiment dans sa carrière, toujours en lui faisant présenter ses pianos, mais en lui donnant aussi la possibilité de triompher dans les salles de concert renommées. Si bien qu'à 20 ans, il était célèbre.

Il finit par épouser une actrice française qui jouait sur les scènes russes. Leurs relations furent d'abord idylliques, mais l'union de ce couple fantasque ne dura qu'un temps. Ils se séparèrent à la suite d'une violente querelle.

En 1832, Field revint à Londres. Il alla ensuite à Paris et entreprit une tournée triomphale en Europe. Mais, à Naples, la fatigue du voyage s'abattit sur cet homme de 52 ans, qui dut être conduit à l'hôpital.

Des amis russes l'emmenèrent alors à Vienne où il donna de nouveau des concerts et composa un concerto et un nocturne. Mais le temps vint à bout de cet homme qui mourut, âgé de 54 ans, peu de temps après son retour à Moscou.

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

LES PETITES ANNONCES

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements:
233-7463

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél.: 247-4351
René André – 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél.: 452-2100
Lionel Dupuis Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél.: 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone: 233-7431
Essence · Huile · Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél.: 247-2353

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone: 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél.: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

on demande

ON DEMANDE
PROFESSEUR DE CHANT
pour école élémentaire une journée et demie
par cycle de six jours.
S'adresser à: Surintendant adjoint
Division Scolaire de Winnipeg No 1
1577, rue Wall Est
Winnipeg, Man.
R3E 2F5

GARDIENNE D'ENFANTS
On demande bonne ménagère entre 17 et 40 ans
pour garder les enfants et
prendre soin de la maison
au moins 5 jours par semaine.
Salaire considérable pour personne d'expérience
Ecrire à Boîte 792, La Liberté, C.P. 96
Saint-Boniface
Nous promettons de répondre à chaque lettre.

personnel

JEUNE FILLE RESPONSABLE, de 12 ans, désire travaille de gardienne d'enfants (baby sitter) le soir et fin de semaine. Appelez Michèle au 233-3610.
27-769-28 C

ON DEMANDE
Concierges pour Foyer à St-Boniface. Couple d'environ 50 ans de préférence. Pour plus de renseignements, s'adresser au Foyer Vincent, 200, rue Horace, ou composer 233-1925 entre 2h et 4h p.m.
28-789-29 C

Vente aux enchères. Troisième vente aux enchères annuelle de motoneiges chez Topnic's Panther Cats à Steinbach le samedi 20 octobre commençant à 1h p.m., 38 motoneiges neuves et usagées. Costumes, chandails, pantalons, vestes, bottes et huile à motoneige Artic Cat authentiques seront vendus. Toutes les soumissions sans réserve. Financement sur les lieux. Tél.: 326-3683.

à louer

Rue St-Jean-Baptiste. Logis de 3 pièces. Composer: 943-9194.
27-778-JNO

Petite chambre. Libre. Composer: 233-2751.
27-771-28 C

St-Boniface. Rue Masson. Logis de 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Composer: 233-1616.
28-783-29 C

St-Boniface. 682, av. Taché. Logis de 3 pièces non meublé. Près de toute commodité. Entrée privée. Dame seule de préférence. Libre. Composer: 233-7438.
28-791-28 C

Norwood. Logis de 3 pièces dans duplex. Poêle, réfrigérateur, chauffage et eau chaude. $68.00 par mois. Pour personne seule: $65.00. S'adresser à: 109 Marion. Tél.: 233-6464.
27-764-28 C

St-Boniface. Logis de 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre. $95.00 par mois. Composer: 247-3398.
28-790-28 C

Rue Ritchot. Logis de 2 pièces meublées. Pour dame ou jeune fille. $70.00 par mois. Libre: 15 octobre. Composer: 256-9349 ou 256-9036.
27-776-28 C

Rue Taché. Appartement moderne: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, stationnement, laveuse et sécheuse inclus. Pour couple tranquille et responsable. Libre: 1er novembre. Composer: 256-2266.
28-788-JNO

Rue La Flèche. Logis de 3 pièces au sous-sol. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse automatiques et stationnement inclus. Composer: 233-6788.
28-794-29 C

à vendre

Commerce d'assurances générales, Autopac, etc. Chiffre d'affaires très intéressant. Pour plus de détails écrivez à: Boîte 681, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
20-681-29 C

Robe de mariée, en chiffon avec manches longues et longue traîne. Grandeur: 10. Voile et dadème inclus. Prix modique. Appelez Mme Sicotte: 247-3597 après 6 heures.
20-683-JNO

Foyer licencié du gouvernement et pouvant accommoder 14 vieillards. Revenu annuel: $20,000. Raison de vente: santé. S'adresser à: Mme Anna Paradis, Ste-Rose-du-Lac, Man. Tél.: 447-2413.
23-725-JNO

A Lorette. Bâtisse pour bureaux ou logement. Pour plus de renseignements, s'adresser à: La Caisse Populaire de Lorette, Lorette, Manitoba. Tél.: 878-2791.
14-625-JNO

Maison à deux logis, située au Centre du village. Eau courante, chauffage au gaz. Pour plus de renseignements, composer 233-7222 entre 2h et 6h p.m.
27-767-28 C

Manteau noir en laine vierge. Doublure de chamois. Col en vision. En très bon état. Prix raisonnable. Grandeur: 10 - 12. Composer: 247-3019.
27-782-28 C

A VENDRE

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3¢ du pied linéaire. "Boxcar decking": 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50¢ et 75¢ chacun. Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur 70¢ chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutre d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest. Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél.: 224-1472 ou 222-6137.
28-785-JNO

FERME À VENDRE
Le quart de section nord-est dix-neuf, dans la septième Commune et le huitième Rang, à l'est du Principal Méridien au Manitoba. Sujet aux réservations et aux provisions contenues dans l'octroi de la Couronne.
Toutes les offres d'achat et demandes d'informations doivent être adressées à:
Farm Credit Corporation,
400-777, av. Portage
Winnipeg, Manitoba R3H 3L1

ATTENTION
VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 5¢ le mot. Minimum $1.50 — Chaque insertion supplémentaire: 4¢ le mot. Minimum: $1.00
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre, ou si l'on désire un numéro de boîte.

agents d'immeubles

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE

191, boulevard Dollard

PARC WINDSOR

Rue Dugas. Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cuisine avec poêle, four et laveuse à vaisselle encastrés. Chambre supplémentaire au sous-sol. Salle de récréation partiellement finie. Garage et auto-port attenants. Terrain de 80 pieds de frontage. Comptant requis: $5,000. Balance à terme.

NORWOOD — BRISTOL

Maison de 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Poêle, réfrigérateur, séchoir électrique et draperies. Garage. $15,000 à terme.

RUE JEANNE D'ARC

Maison moderne de 3 logis. Entrées privées. Logis de 5 pièces, 2 chambres à coucher et salle à manger au 1er. Deux logis de 3 pièces avec ameublement au 2e et au sous-sol. Revenu mensuel : $420.00.

NORWOOD — BRISTOL

Maison de 2 logis. Un de 5 pièces, 2 chambres à coucher avec tapis mur à mur dans chaque pièce sauf la cuisine. Un de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Double garage. $5,000 comptant, balance à terme.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

PARC WINDSOR — Maison semi-détachée. 5 pièces avec 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. En très, très bonne condition. Plein prix $19,500.

ST-ADOLPHE — Grand lot boisé donnant sur la rivière, 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. Chaque lot a une superficie de 5 acres ou plus. Maintenant, seulement 2 lots de disponibles.

PARC WINDSOR TOUT PRES DE LACERTE — Pour type exécutif. Maison bâtie sur commande au-delà de 2,400 pieds carrés. Grande salle à dîner formelle. Cuisine très moderne avec armoire style "Grand Boléro". 4 grandes chambres à coucher. Salon très spacieux. Tapis mur à mur de très bonne qualité. Beaucoup, beaucoup d'extras. Prix très raisonnable.

STE-ANNE-DES-CHENES — 55 acres de terre ayant bon frontage sur rivière Seine. Très beau site avec beaux arbres. Très bon terrain. Prix vraiment intéressant.

ST-BONIFACE — Près du Collège et Cathédrale. Charmant petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Comptant requis : $900.00 Prix très raisonnable.

PAUL'S REALTY LTD

LOUIS WENDEN 774-1018

PAUL FOURNIER 256-1520

MAURICE DESROSIERS 888-2487

PAUL GAGNON 256-6538

184 1/2, boul. Provencher

247-8861 247-8862

PARC WINDSOR — Près école Lacerte. Charmant bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre à coucher additionnelle au soubassement. En très bon état. Comptant requis: $1,200.

NORWOOD — Beau grand duplex près du Précieux-Sang. Très bonne condition. Location idéale. Très bon revenu mensuel. Comptant requis $3,000.

ST-BONIFACE — Maison de 2 étages, 6 pièces, 2 chambres à coucher. Tout près Cathédrale. Comptant requis: $500.00. Balance portée par vendeur à $75.00 par mois.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2,500

ST-VITAL — Petit bungalow très chic, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires tout à fait neuves. Soubassement complet. Prix : seulement $13,900.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.

MARION REALTY 247-9841





ST-ADOLPHE — Duplex d'un an. 3 chambres à coucher chaque côté. Revenu de $135.00 par mois. Appelez Aurèle.

RUE MASSON — Maison de revenu en très bonne condition — 4 chambres, en bas et en haut — 2 salles de bain — Soubassement à la grandeur. Appelez Robert.

PARC WINDSOR — Bungalow de 3 chambres à coucher. Four et poêle encastrés. Chambre supplémentaire au sous-sol. Une rue de l'école Lacerte. Appelez Robert.

PARC WINDSOR — Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol partiellement fini et avec salle de récréation et bar. Tapis mur à mur au salon et dans les chambres à coucher. Seulement $27,500. Appeler Aurèle.

Robert DION 253-1862
Aurèle LEMOINE 256-3091



ST-BONIFACE

Rue La Vérendrye. Grosse maison de 2 étages. Soubassement complet, 2 salles de bains, 3 chambres à coucher. Prix raisonnable. Appelez Nap. Gagnon.



RUE BERTRAND $19,500
Belle grosse maison de 4 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Beau grand lot de 50 pieds. Petit revenu de $55.00 par mois. Une rue de l'hôpital. Appelez Claude.



ST-BONIFACE

Voulez-vous investir? Bonne grosse bâtisse de 6 logis. Contrat du Bureau de Poste. Agence pour paiements des services publics (utilities). Située sur 2 lots. Revenu de $785.00 par mois. Appelez Claude.



PLAGE ALBERT

Joli chalet de 3 chambres à coucher. Grande cuisine et grand salon. Salle de toilette à l'intérieur. Eau chaude et froide courante. Fosse septique. Meublé. $8,500. Appelez Nap.

J'AI DES CLIENTS avec argent comptant pour bungalows de 2 et 3 chambres à coucher à St-Boniface et Norwood. Appelez Nap.

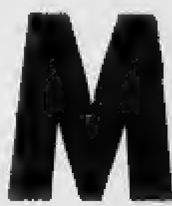
Belle ferme de 320 acres en culture. 7 milles à l'ouest de St-Malo. Belle terre noire, pas de roches. Appelez Claude.

ELMWOOD

Joli bungalow de 3 ou 2 chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine. Complètement rénové. Ameublement de bonne qualité compris. Garage et auto-port. Appelez Nap.

Maison Privée et Boulangerie. Service de "Catering". Près de la ville. Très bon commerce et bon revenu dans un beau village. Prix bien attrayant. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE



METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 257-3883

FIDELITY TRUST

417, Academy Rd.
Tél.: 452-7417

Si vous voulez vendre votre maison nous pouvons arranger un montant comptable.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Maison de 4 chambres à coucher. Grande salle à manger. Grand lot: 50' x 120'. Cette maison est en très bon état. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE LANGEVIN

Maison de 2 étages. 5 chambres à coucher. Salle à manger. Garage. Soubassement à la grandeur. Pour plus de renseignements appelez Louis Combot : 247-5918.

Beau lot de rivière de 5 acres au sud du no 59 à 11 milles de la ville. Pour plus de renseignements appelez Louis Combot: 247-5918.

LA SALLE

Maison de 5 pièces. 3 chambres à coucher. Belle grande cuisine. Sous-bassement fini avec une chambre à coucher. Garage. Grand lot de 100 x 100 pieds. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac: 284-0985.

HILL $22,000

Duplex. Entrée privée. 3 logis de 2 chambres à coucher. Nouveau brochage. Bien propre à l'intérieur. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac [illegible].

BERTRAND $13,900

Maison de 4 chambres. Garage. Sous-bassement à la grandeur. Fournaise au gaz. Près de l'hôpital. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

ST-VITAL

Bungalow de 2 chambres à coucher avec salle de récréation. Lot de 50 x 120 pieds. Dans très belle location. Pour plus de renseignements appelez Louis Combot: 247-5918.

Bloc appartement moderne. 4 logis. Entrée privée. Complètement renouvelé. Beaucoup de stationnement. Près d'autobus, école et magasin. Tapis mur à mur dans chaque logis. Location idéale. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

RUE DOLLARD

Près de la rue St-Jean-Baptiste. Joli Bungalow de 2 chambres à coucher. Sous-bassement à la grandeur. En très bon état. Garage. Possession immédiate. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

DES MEURONS $33,000

Bloc appartement de 6 suites. Bon revenu. Location près de toutes commodités. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

DANIS REALTY

Tél.: 247-8957 — 519, ch. Ste-Marie



NORWOOD FLATS — 4 chambres à coucher — Lot de 100 par 120, et 1660 pieds carrés de maison — salle à manger, chambre des parents 15 par 15 pieds avec salle de bain adjointe — salle de récréation — bureau et chambre à coucher au soubassement — deux garages. — Appelez Léo Grouette.

STE-ANNE — MANITOBA — 4 chambres à coucher — grande cuisine, fenêtres alum. glissantes — sous-sol complet — garage — grand lot — Prix: $19,500.00. Appelez Léo Grouette.

ST-BONIFACE — $34,000 — Grande maison de famille ou 2 logis — Salle de récréation — Excellent état — Très bonne localité — Comptant requis: $3,000 — Une hypothèque — Appelez Réjane Lebecque ou Aimé Fillion.

ST-VITAL — Bunfalow de 2 chambres à coucher — avec salle à manger — nouveau brochage — grand lot privé — district bien tranquille — près de Norwood — Appelez Aimé Fillion.

ST-BONIFACE — $34,000 — Grande maison de famille ou 2 logis — Salle de récréation — Excellent état — Très bonne localité — Comptant requis: $3,000 — Une hypothèque — Appelez Réjane Lebecque ou Aimé Fillion.

ST-BONIFACE — Maison de revenu — Entrée privée pour chaque logis — 3 salles de bain — Cave à la grandeur — Très bonne localité — près des écoles, autobus, et parc. — Prix: $18,400.00. Appelez Réjane Lebecque.

ST-BONIFACE — Maison de famille avec un revenu — salle à manger — tapis mur à mur dans le salon — salle de récréation à la cave — un lot de 55 x 122 — garage et "carport" — Appelez Aimé Fillion.

ST-BONIFACE — Maison de famille ou duplex. Très bonne localité tranquille près des écoles et de l'autobus — avec garage et "carport" — patio — belle grande cour — 2 salles de bains et salle de récréation — tapis mur à mur dans le salon — Appelez Réjane Lebecque.

REVENU! ! REVENU! ! Que voulez-vous? Un DUPLEX ? Un SEMI-DUPLEX? un 4 PLEX? ... Vos locataires si bien choisis vous aident à payer votre maison ou petit "bloc" — J'en ai à prix variés — localités variées — styles variés — S.V.P. appelez-moi pour renseignements. Aimé Fillion.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT — POUR FINANCER une maison ou autre propriété qui vous intéresse — Si vous pensez à mettre votre propriété en vente. Si vous désirez trouver un nouveau logis — VEUILLEZ APPELER MME ALINE DANIS OU UN VENDEUR DE VOTRE CHOIX. — Ca nous fait toujours plaisir!

Réjane Lebecque : 247-9461
Maurice Danis : 253-2102
Aline Danis : 253-2102

Jeanne D'Auteuil, rés.: 233-6104
Albert Gauthier : 257-3187
Aimé Fillion : 233-5710

Rudy Dufault : 247-8744
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 247-7830

SERVICE "Multiple Listing"

INVITATION SPÉCIALE

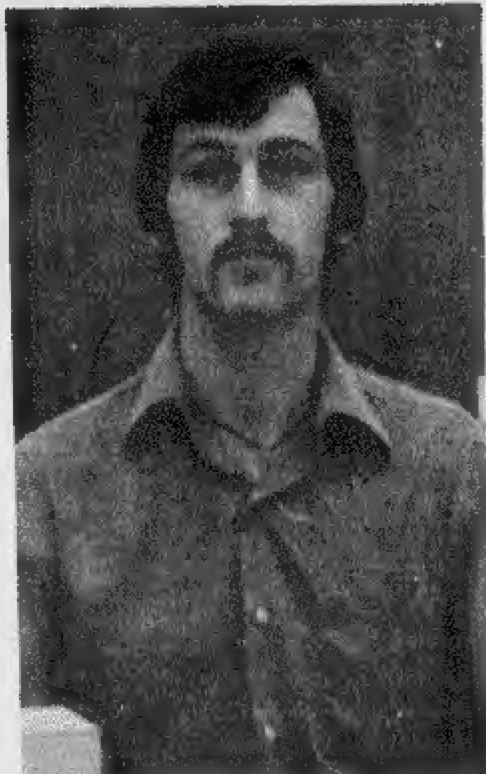
à tous nos membres

à l'ouverture officielle de votre nouvelle Caisse Populaire le dimanche 14 octobre à 2h p.m.

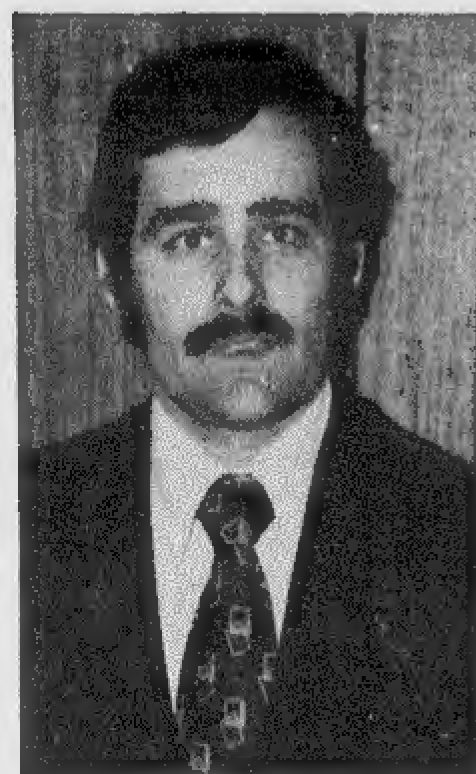
Actif: $1,900,000.00

À votre service


DIANE


LOUIS


CLAUDETTE


MAURICE

NOUVEAUTÉS:
- Service d'un dépôt de nuit
- Service d'avocat

HEURES DE BUREAU:
- 10h a.m. à 4h p.m. du lundi au jeudi
- 10h a.m. à 7h p.m. le vendredi

